

Ovin Québec



Dossier spécial :
ALIMENTATION

Assemblée générale annuelle

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPO).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247 info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPO)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture : **Manon Parenteau**,
Ferme : SMB Ranch

Rédacteurs

Sylvie Boutin	Pierre Lacasse
Johanne Cameron	Nathalie Martel
Dany Cinq-Mars	Patrick Ménard
Françoise Corriveau	Robie Morel
Langis Croft	Éric Pouliot
Marion Dallaire	Amélie St-Pierre
Daniel Dion	Marie-Ève Tremblay
Joannie Jacques	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

automne 2008

volume 8, numéro 4

Mot du président
L'heure des bilans

Actualités
À nos moutons

Marché

Mot de la direction
En route vers l'Assemblée générale annuelle...

Agence de vente des agneaux lourds
Bilan de la période estivale : positif

dossier spécial

11 Prix des grains et fourrages

12 Situation des marchés des grains

14 Gérer le coût des intrants

15 Votre moulée vous coûte trop cher...

17 Restriction alimentaire des agnelles de remplacement :
qu'en est-il des performances de reproduction et de lactation?

20 Dis-moi ce que tu manges et je te dirai...
comment tu es!!!

23 *Les Fourrages, un aliment inoffensif?*

25 Possible de faire du gain avec du foin ou du foin avec moins de gain ?\$?

Race pure
PRÉSENTATION DE LA RACE ARCOTT CANADIEN
Activité 2008 SEMRPO

Génétique
La Race Arcott Canadien, une race terminale développée ici!

Identification et traçabilité
Bâtons, puces savantes et cie : de nombreux outils pour vous aider !

Index des annonceurs

34 **Reportage : La saucisse Nouvelle-France, une tradition qui perdure**



03

04

05

07

09

26

28

31

32



L'heure des bilans

Avec l'arrivée de l'automne et le temps des récoltes, vient l'heure des bilans : la préparation à vos propres bilans financiers d'entreprise, le bilan annuel de votre Fédération, de même que celui de l'Agence de vente des agneaux lourds.

L'année 2007-2008 aura été, comme la précédente, fort mouvementée et marquée par des décisions importantes pour notre secteur. L'application du nouveau coût de production aura sans doute été la plus grande victoire de l'année. Toutefois, elle n'aura pas été sans concessions. Dès 2009, l'utilisation de l'identification permanente dans la gestion du programme ASRA figure parmi ces dernières, de même que l'intégration graduelle du kg produit d'agneaux dans la gestion du programme ASRA. Pour notre secteur, l'annonce de telles mesures n'a rien de neuf. Il s'agit de l'aboutissement de démarches entreprises en 2004 et qui viennent ajouter davantage de rigueur et de transparence à notre production; assurant ainsi sa pérennité et son développement. Par ailleurs, notons que rien n'est acquis en ce qui a trait aux programmes de gestion du risque et de la sécurité du revenu. Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a soulevé plusieurs interrogations quant au fonctionnement actuel des programmes. La voie dans laquelle

nous nous engageons est certes la bonne, mais nous nous devons d'être proactifs afin de maintenir nos acquis et s'assurer que les programmes conviennent aux réalités de notre secteur.

Concernant les activités de l'Agence de vente des agneaux lourds, le bilan annuel est somme toute positif. Le nombre d'agneaux livrés a atteint les prévisions et les outils en place ont permis de répondre aux besoins des producteurs de même qu'à ceux des acheteurs. Plus récemment, la gestion estivale des surplus a retenu l'attention des membres du conseil d'administration de la Fédération. L'option de négocier à la pièce des volumes et des prix de vente pour des agneaux en surplus aura été bénéfique pour la qualité globale des agneaux et par conséquent, pour le marché. Le coût des grains allant en s'accroissant, il est clair que le refoulement n'est pas une avenue rentable pour les producteurs, d'autant plus que les agneaux déclassent lorsque engraisés impunément. La prochaine étape est la renégociation de la Convention de mise en marché avec les acheteurs. Peu d'éléments sont à revoir, mais ils demeurent d'importance. Contrairement à l'année dernière, un prix d'hiver a été établi par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ce qui, espérons-le, facilitera les négociations. Concernant le

Règlement de vente en commun des producteurs, des modifications seront présentées à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération prévue les 23 et 24 octobre prochain.

Finalement, avec l'heure des bilans, vient également l'heure des comptes. Tel que demandé par les délégués lors de l'AGA 2007, un ajustement au prélevé du plan conjoint sera présenté lors de notre assemblée annuelle 2008 afin d'assurer la poursuite des activités de la Fédération, mais surtout afin de se donner les moyens d'assurer son développement. Avec des états financiers réalisés à l'intérieur du budget que nous avons établi en 2007, c'est avec optimisme que les délégués pourront voter en faveur de cet ajustement au prélevé qui donnera à notre fédération les moyens d'assurer son **développement** et de prévoir des outils pour la **promotion** de notre produit.

Je tiens donc à vous inviter personnellement à l'AGA qui aura lieu les 23 et 24 octobre prochain. D'ici là, je compte sur vous pour participer nombreux à vos assemblées régionales annuelles.

Au plaisir

Langis Croft

À nos moutons!

Succès à la journée pour les jeunes et la relève aux Bergeries Marovine et Highlanders

Le 13 septembre dernier, les propriétaires des Bergeries Marovine et Highlanders, Martin Brodeur Choquette et Johanne Cameron, accueillèrent plus de 130 participants à leur ferme pour une journée réalisée en collaboration avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ). La journée portait principalement sur l'élevage de race pure et la sélection des reproducteurs. Afin d'informer les participants, des éleveurs élités étaient présents pour présenter les caractéristiques de leur race respective (performances, qualités, défauts à éliminer, avantages, inconvénients). Les participants avaient la chance de voir des sujets représentatifs de leur race et de poser toutes les questions répondant à leur curiosité. Cette journée n'aurait pu être aussi réussie sans l'animation originale de M. Jacquelin Moffet, président de la SEMRPQ. Ce dernier a su détendre l'atmosphère, et surtout, transmettre toute sa passion et ses connaissances issues de ses longues années d'expérience en élevage de race pure aux jeunes producteurs présents. De nombreux partenaires et commanditaires étaient présents avec leurs kiosques afin d'agrémenter la journée, dont entre autres : ATQ, Purina, COOP, Valmétal, la Financière agricole du Québec, la FPAMQ, le MAPAQ et le CEPOQ. Les participants présents ont ainsi bénéficiés de toutes ces informations et de tous ces précieux contacts pour se lancer en production ovine avec succès! ■



Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de
races pures
**Polypay et
Arcott-Rideau**



Suivi GenOvis
Maedi-visna statut argent
Béliers génotypés

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Calendrier

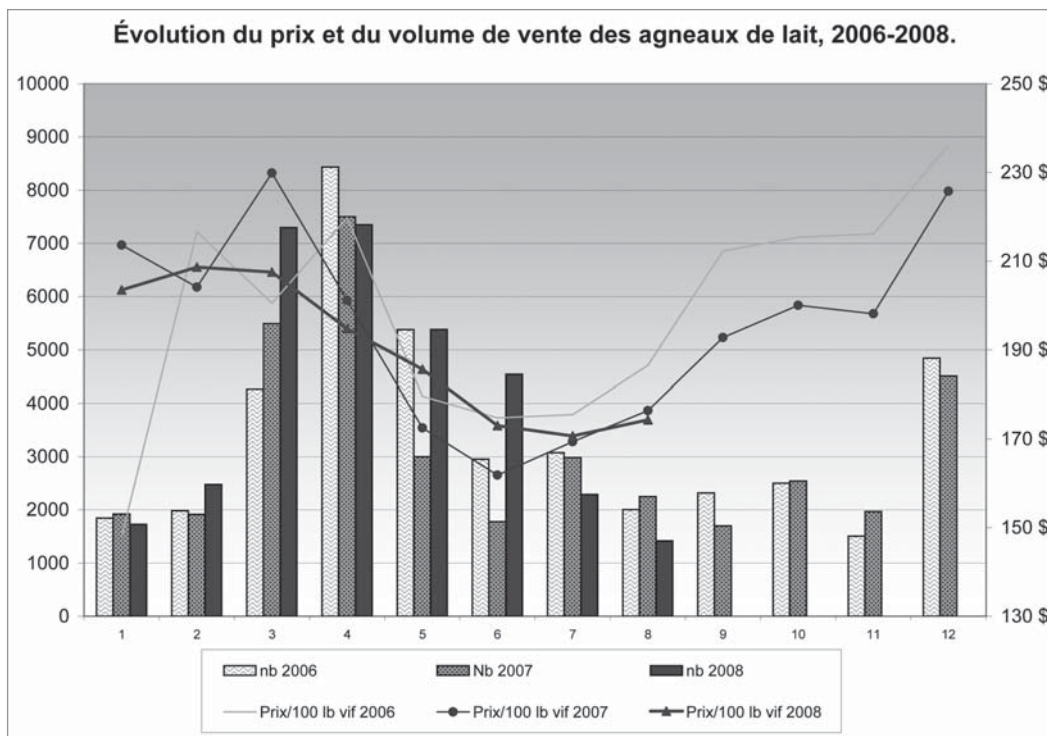
Assemblée générale annuelle de la FPAMQ
23 et 24 octobre 2008
voir page 36 pour plus d'informations

Pâques
12 avril 2009
4 avril 2010

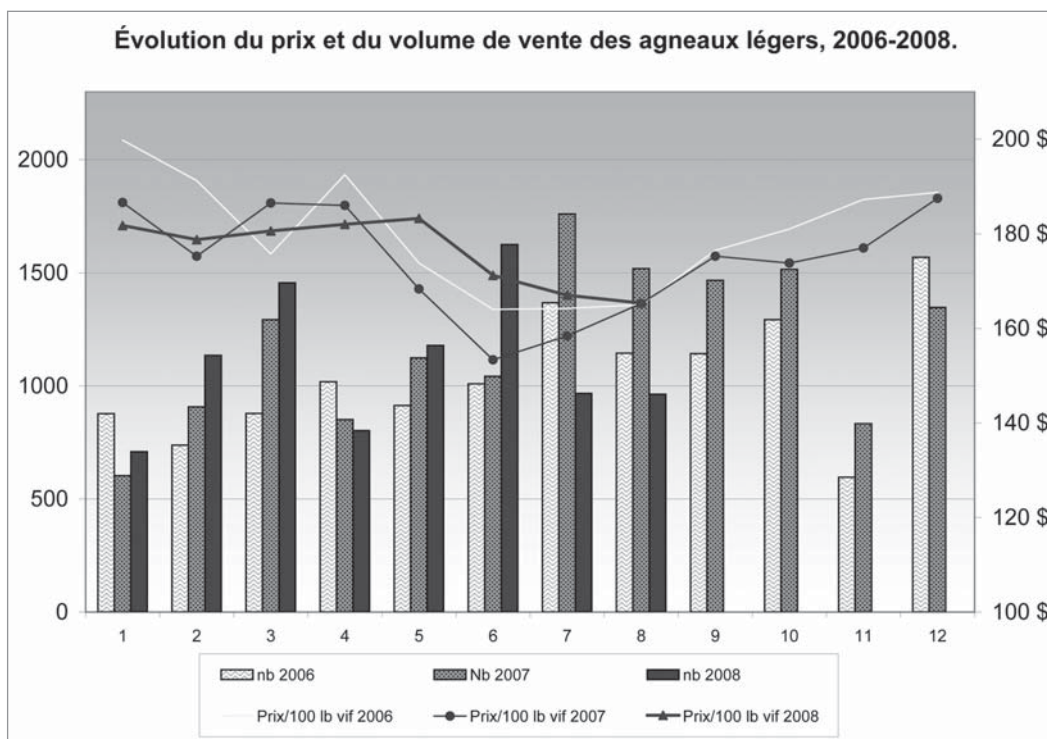
Pâques grecque
19 avril 2009
4 avril 2010

Début du Ramadan
22 août 2009
fin du ramadan 21 septembre 2009 (aïd al Fitr)

Fête du sacrifice
27 novembre 2009

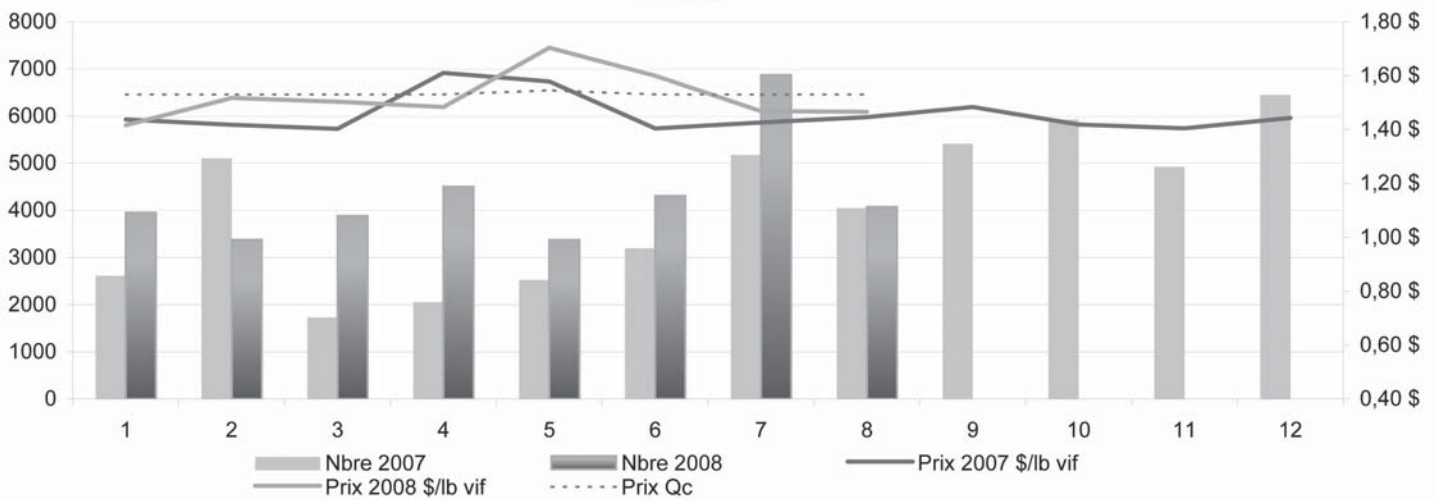


Pour les huit premiers mois de l'année 2008, le volume d'agneaux de lait livré à l'encan de St-Hyacinthe a été nettement supérieur à 2007 avec une hausse de 23%. Le prix s'est somme toute maintenu malgré des pointes de livraisons pour les mois de mai et de juin. Le poids de vente des agneaux de lait a augmenté en 2008 de 2,3% par rapport à 2007 et de 6% par rapport à 2006.



Le prix de vente des agneaux légers en 2008 était inférieur à celui de 2007 lors du premier trimestre. L'écart creusé a été rattrapé au cours du second trimestre et on prévoit un maintien au niveau de 2006 et 2007 pour les troisième et quatrième trimestre de 2008. La décision de produire des agneaux de lait plus lourds et le prix de vente de l'agneau lourd établi pour la période d'hiver permettront en effet de stabiliser les volumes de vente des agneaux légers pour 2008 qui ont connu une croissance importante en 2007 à la suite du démarrage de l'agence de vente dans le secteur de l'agneau lourd.

Évolution du prix et du volume de vente des agneaux lourds, Ontario, 2007-2008.



Le prix de vente des agneaux lourds vendus dans le réseau des encans Ontarien a été, en moyenne, supérieur de 3% en 2008 à celui payé en 2007 malgré les volumes plus importants. On se rappellera qu'en 2007 le volume d'agneaux transigé en Ontario avait nettement fléchi par rapport à 2006, soit de 16%. Ainsi, le volume de 2008 est comparable à celui de 2006.

*Santé et
génétique supérieure*

*Vous aussi vous pouvez
faire confiance à*

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**
Troupeau ayant le statut or
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140
rido@videotron.ca



SmartScale Rabais

SmartScale 700 + les barres de pesée (4400 lb)
Enregistreur de données de pesage avancé,
compatible aux boucles électroniques

2998 \$

Épargnez 900 \$

Les indicateurs SmartScale et
les barres de pesée de
Gallagher sont assortis de très
gros rabais



Pour en savoir plus sur les produits
Gallagher, appelez au 1-800-661-2013
pour obtenir une brochure gratuite ou
visitez votre détaillant Gallagher.





EN ROUTE VERS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE...

Comme à chaque année, l'automne est un moment trépidant pour les producteurs d'ovins qui se préparent à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de leur Fédération. Afin de vous préparer pour cet événement, nous tenons à vous présenter la liste des résolutions qui ont retenu l'attention des délégués en 2007 et un bref portrait des points qui seront traités lors de l'AGA du 23 et 24 octobre prochains.

Suivi des résolutions de 2007

Après quelques mois d'activités à l'Agence de vente des agneaux lourds, il était clair que plusieurs des résolutions allaient traiter de ce sujet. Ainsi, près de 2/3 des résolutions adoptées concernait l'Agence de vente des agneaux lourds. Voici, en quelques lignes, ce qui a été retenu comme action à prendre par les membres du conseil d'administration en 2007-2008 à ces sujets.

La gestion du transport des agneaux

Tel que présenté dans la résolution, il a été retenu de développer différents scénarios de transport en s'assurant qu'il y en ait un avec une coordination régionale de transport, dont les coûts seraient supportés par les producteurs et productrices (sur une base individuelle et/ou collective) et les acheteurs. Ces scénarios seront présentés aux délégués lors de l'AGA 2008.

Priorité de mise en marché des offres hebdomadaires

Les éléments visant à inclure dans la gestion des surplus, une notion d'historique de production seront inclus dans le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds présenté pour modification lors de l'AGA. Ainsi, en période de surplus, la mise en marché des agneaux lourds offerts par les producteurs sera présentée, dans le Règlement, selon l'ordre voté en 2007 et en fonction des recommandations au conseil d'administration

Priorité de mise en marché des engagements annuels

Il a été retenu que dans l'attribution des contrats annuels, lorsque le nombre d'agneaux offerts en vente par les producteurs excède les engagements des acheteurs, la Fédération priorise les engagements des producteurs déclarant des brebis à l'ASRA en appliquant le facteur 1,3 agneaux lourds par brebis. Ces modifications seront incluses dans le Règlement présenté à l'AGA 2008.

Application des règlements concernant l'Agence de vente dont le Règlement sur la disposition des surplus des producteurs d'agneaux

Il a été demandé d'appliquer très strictement les règlements en vigueur. Au cours de l'année, notamment durant la période estivale, les surplus ont été gérés de manière à éviter de pénaliser à la fois les producteurs et les acheteurs en refoulant les agneaux dans les bergeries.

Accès aux engagements annuels

Le conseil d'administration a discuté et recommandé des modalités afin que le Règlement corresponde à l'esprit de la résolution voulant qu'un producteur qui a moins de 200 brebis à l'ASRA et qui s'engage à mettre en marché au moins 3 agneaux lourds par période de 5 semaines puisse offrir et se voir confirmer, seul, un engagement annuel.

Écarts de prix : période d'été -vs- période d'hiver

Suite à la décision arbitrale de la RMAAQ de mai dernier sur les prix, l'écart de prix 0,27 \$/kg entre le prix d'hiver et

celui d'été a été obtenu et permet de couvrir, en partie, les coûts additionnels de production entre les deux périodes. Puisque la situation ne le nécessite pas pour l'instant, aucun mécanisme de redistribution du prix entre les deux périodes ne sera présenté à l'AGA 2008 mais le comité de l'Agence de vente étudie cette demande.

Transfert d'une période de prix à l'autre

Il est prévu, dans les négociations avec les acheteurs concernant le renouvellement de la Convention de mise en marché des agneaux lourds du Québec débutant à la mi-septembre 2008, de prévoir une transition plus harmonieuse entre les différentes périodes de prix au cours des semaines précédant et suivant la fin d'une période de prix, de manière à éviter des changements importants dans l'offre ou la demande d'agneaux lourds au cours de ces semaines.

Indice de classification

Suite aux travaux du comité paritaire, la méthode de calcul de l'indice de classification lorsqu'un agneau n'est pas classifié a été revue afin d'éviter de dévaloriser tout un lot qui n'aurait pas pu être classé. De même une nouvelle grille a été élaborée. Les normes de classification sont bien définies, mais il s'agit d'un processus en continu auquel le comité de l'agence travaille en collaboration avec les acheteurs.



Fonctionnement et paiement via l'Agence de vente des agneaux lourds

Après quelques ajustements lors du démarrage, les activités de l'Agence de vente ont pris leur rythme de croisière et permettent maintenant de payer les producteurs deux semaines suite à leur livraison. Compte tenu du processus de valorisation des numéros d'agneaux et de leur classification, il s'agit d'un délai fort acceptable.

Augmentation des frais de mise en marché

Lors de l'AGA 2007, il a été résolu majoritairement de demander à la Fédération une prolongation de la contribution spéciale de 0,50 \$/brebis, jusqu'au 31 décembre 2010 afin d'éponger le déficit causé par le démarrage de l'Agence. Les membres du conseil d'administration ont étudié la résolution et proposeront une hausse du prélevé au plan conjoint des producteurs d'ovins lors de l'AGA 2008. Différents scénarios ont été analysés. Une hausse de 1 \$/brebis est le plus plausible afin de donner à la Fédération les moyens de combler le déficit, mais surtout d'effectuer des activités de développement et de promotion du produit.

Programme d'assurance-stabilisation

En collaboration avec la Financière

agricole du Québec (FADQ), le Centre d'études sur les coûts de production est venu présenter à deux reprises le nouveau modèle du coût de production aux élus. Suite à une décision de la Financière de ne pas appliquer le nouveau modèle en 2008, la Fédération a présenté un plan d'actions et fait les représentations nécessaires afin de renverser la décision. Le nouveau modèle a été appliqué dès la première avance du mois d'août 2008.

Volume assurable

Afin de voir appliquer le nouveau modèle du coût de production, votre Fédération a dû convenir, avec la FADQ d'utiliser, dès 2009, les données d'identification permanente pour déterminer le volume assurable de l'entreprise ovine dans le cadre du programme ASRA. Il s'agissait d'une condition d'application de même que l'utilisation graduelle des kg d'agneaux produits.

Accès au Programme d'aide du MAPAQ sur la traçabilité


Tel que demandé, les producteurs d'ovins peuvent bénéficier depuis l'été 2008, du programme de soutien à l'automatisation du transfert de données afin de faire l'acquisition d'outils de lecture électronique.

Calcul du nombre de délégués au Plan conjoint

Suite à une demande des délégués visant

la modification du Règlement sur la division en groupe des producteurs ovins du Québec afin que seuls les producteurs ayant payés leur contribution au Plan conjoint pour l'année en cours, soient retenus dans le calcul du nombre de délégués au Plan conjoint, ce point a été mis à l'avis de convocation officiel de 2008. Les délégués invités à cet effet pourront entériner cette modification réglementaire lors de la prochaine AGA.

Assemblée annuelle 2008

Lors de l'assemblée annuelle de 2008, la modification au Règlement sur la division en groupes des producteurs d'ovins sera entérinée, de même que la hausse du prélevé au Plan conjoint des producteurs ovins du Québec. Le bilan des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds et la présentation des scénarios visant l'organisation du transport des agneaux lourds sont également à l'ordre du jour. Les délégués seront invités à voter sur les modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds. Les principales modifications ont fait l'objet de discussions lors de l'AGA 2007. Finalement, les orientations sur la prochaine modification au programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles seront présentées, soit l'introduction des kg d'agneaux produits et l'identification permanente dans l'administration du programme. 

En tête avec L'ÉQUIPE DE RÊVE La Coop!

Votre expert-conseil La Coop peut vous aider à choisir les meilleures options avec :

OPTI-OVIN
Logiciel technico-économique

Contactez un expert-conseil La Coop lié à votre réussite





BILAN DE LA PÉRIODE ESTIVALE : POSITIF

L'arrivée de l'automne donne le signal au renouvellement de la Convention de mise en marché des agneaux lourds avec les acheteurs et à la révision du Règlement de vente en commun des producteurs. Ces derniers événements permettent d'ajuster le cadre législatif qui entoure le fonctionnement de l'Agence de vente dans le secteur des agneaux lourds. Les principaux éléments à souligner seront le prix de vente, le poids des agneaux et ceux transigés hors des mécanismes de l'Agence. Auparavant, faisons un bref retour sur la gestion des surplus au courant de la période estivale 2008.

Gestion des surplus

Suite aux livraisons effectuées dans la seconde moitié de 2007 et aux variations de qualité observées durant cette période sur les agneaux lourds livrés à l'Agence de vente, il était impératif que la Fédération intervienne afin de contrer la création de surplus d'agneaux sur les entreprises. D'ailleurs, au niveau du producteur, le coût des aliments à la hausse, combiné à la nouvelle grille de classification qui déprime davantage les agneaux gras, sont autant d'éléments qui justifient l'orientation de la Fédération puisqu'ils pénalisent les producteurs et réduisent leur marge bénéficiaire. Ainsi, tel que convenu avec les acheteurs et entériné par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en mai dernier, la Fédération a accordé une priorité d'achat des agneaux

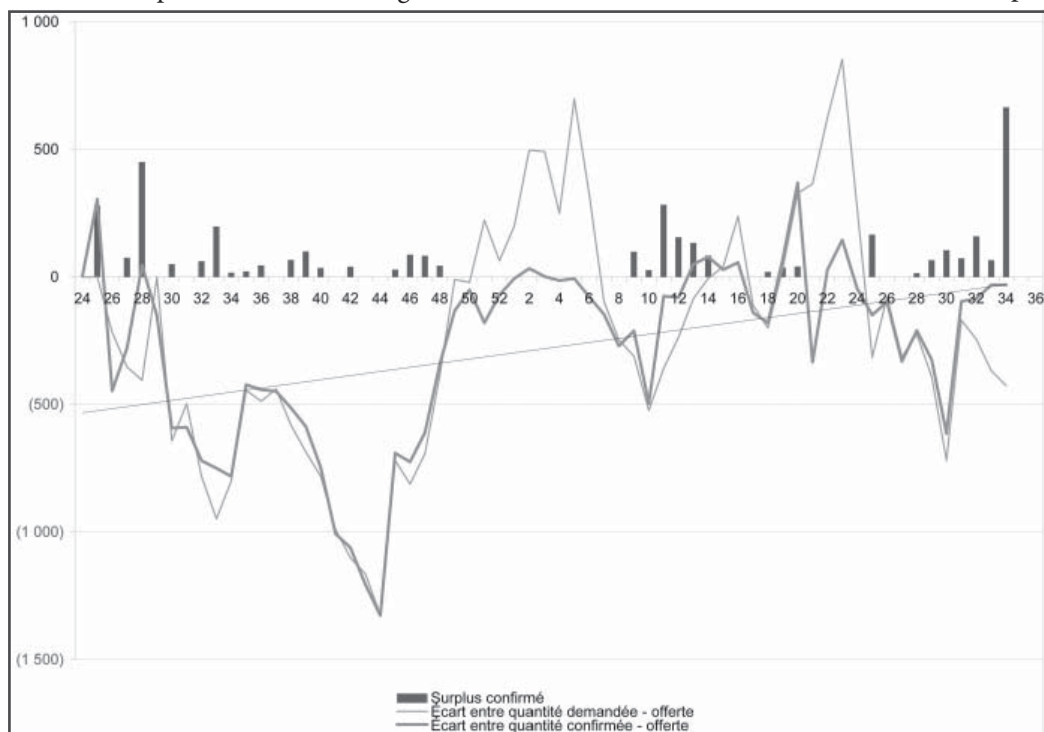
en surplus aux acheteurs ayant un contrat annuel et offert au prix de 6,98 \$/kg. Par la suite, la Fédération a convenu d'ententes avec différents acheteurs afin d'écouler les agneaux en surplus et d'éviter le refoulement autant que possible. Les modalités de ces ententes sont variables mais permettent d'établir un prix hebdomadaire uniforme pour l'ensemble des agneaux vendus par ce type de mécanisme. Le prix des agneaux vendus sous contrat annuel a été maintenu à 7,18 \$/kg comme le prévoit la Convention.

Le graphique 1 présente l'évolution de quantités confirmées d'agneaux depuis le démarrage de l'Agence en juin 2007. On remarque que les surplus ont été moindres durant les semaines 24 à 34 de 2008 par rapport à 2007. L'histogramme permet de

quantifier le nombre d'agneaux ayant été confirmés en surplus. Des quantités sont répertoriées tout au long de l'année afin d'ajuster l'offre hebdomadaire des acheteurs. Toutefois, des ajustements de prix n'ont été appliqués qu'à partir de la semaine 25 de l'année 2008. Le graphique 2 présente les variations de prix hebdomadaire observées depuis la semaine 15 de 2008 (6 avril) de même que le prix de la convention (7,18 \$/kg période 1, 7,45 \$/kg pour la période 2) multiplié par différents indices de classement. On constate que la vente d'agneaux au prix de surplus a entraîné des ajustements à la baisse du prix hebdomadaire. Toutefois, à l'indice 100, le prix a toujours été supérieur ou égal à un agneau payé à un prix hebdomadaire à l'indice 95. Ainsi, le fait de sortir les agneaux à un prix moindre a été plus avantageux pour les producteurs qui ont ainsi évité un déclassement de leurs agneaux dû à un refoulement.

Négociation de la convention de mise en marché

Tel que le prévoit la Convention de mise en marché des agneaux lourds, la Fédération a procédé, le 1^{er} septembre dernier, à la dénonciation de la Convention avec les acheteurs d'agneaux lourds. Les principaux points de négociation seront le prix, la grille de classification mais surtout la gestion et la définition des catégories de poids. Actuellement, trois catégories sont définies dans la Convention (catégorie 1 : 16,4 kg à 19,9 kg; catégorie 2 : 20 kg à 23,9 kg et catégorie 3 : 24 kg et plus). Le rapport du comité paritaire proposait de plafonner à 27,3 kg la catégorie 3.




Graphique 1 : Évolution des écarts entre les quantités demandées, confirmées et offertes par les producteurs, 24-2007 à 34-2008

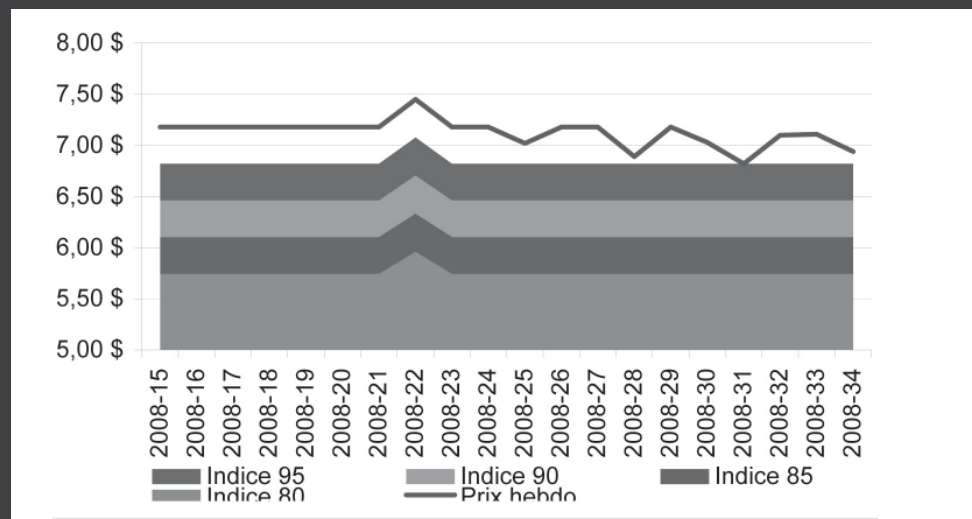
Une nouvelle catégorie de poids sera à définir. D'ailleurs, il est important de mentionné qu'à partir du mois d'octobre, et à moins d'avis contraire, plus aucun acheteur ne demandera d'agneaux lourds de catégorie 3. Il semble en effet que la demande pour ce type d'agneaux est restreinte et que trop d'agneaux de ce poids ont été offerts au cours des derniers mois. Par conséquent, tous les agneaux livrés à un acheteur demandant de la catégorie 2 sera payé pour un poids maximal de 26,29kg, soit pour un poids excédant 10% de la catégorie. ($23,9 \times 10\% + 23,9 = 26,29\text{kg}$). Cette marge de poids prévue dans la Convention est un des éléments dénoncé par les acheteurs. Ces derniers désirent diminuer ce pourcentage afin de s'assurer que les agneaux livrés concordent précisément à leur demande.

Agneaux transigés hors agence

La Fédération tient à rappeler que tout agneau mis en marché au Québec doit respecter les termes de la convention de mise en marché et du Règlement de vente en commun des agneaux lourds. Ainsi, un acheteur ne peut acheter ni prendre livraison des agneaux lourds produits au Québec que par l'entremise de la Fédération [...]. De même, un producteur ne peut mettre en marché ses agneaux qu'en vertu du Règlement [...] selon un contrat annuel, par vente hebdomadaire ou par vente directement à un consommateur. Au cours des dernières semaines, certains agneaux lourds ont été commercialisés à l'Encan de St-Hyacinthe. Ce mécanisme de vente n'est pas permis. La Fédération a rencontré, en juillet dernier, les représentants de la Fédération des producteurs de bovins,

actionnaire du Réseau encan Québec, afin de leur faire part de la problématique et afin de corriger la situation. Après une année d'activités, il est inconcevable que des acheteurs et des producteurs enfreignent la réglementation sous prétexte de l'ignorer. De ce fait, des moyens seront pris au cours de l'automne afin de s'assurer que le cadre législatif de l'Agence de vente soit respecté.

Par ailleurs, tout producteur désireux d'adhérer aux programmes Agri-Stabilité et Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) doit être en mesure de prouver que tous ses agneaux lourds mis en marché l'ont été en conformité au *Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds*. Advenant que la Fédération ou tout autre entité est en mesure de prouver que des agneaux lourds d'un producteur n'ont pas été déclarés à l'Agence, un avis sera envoyé audit producteur afin de corriger la situation. Au deuxième avis, la Fédération, en vertu d'une entente signée avec la Financière agricole du Québec dans le cadre de l'application du PSCRA, devra aviser la FADQ de la contravention au Règlement. La FADQ pourra alors annuler l'admissibilité du producteur au programme Agri-Stabilité et, par le fait même, réduire sa compensation au programme ASRA de 40 %. Notons que pour être admissible au régime Brebis-agneaux lourds du programme ASRA, tous les agneaux lourds doivent être déclarés à l'Agence, ceux vendus à la ferme inclusivement. Pour les agneaux lourds vendus à la ferme, des frais de 1,75 \$/agneaux sont à payer à l'Agence de vente. 



Graphique 2 : Évolution du prix hebdomadaire payé, 15-2008 à 34-2008.

Alpage Énergie Verte

L'alpage rappelle les mérinos importé d'Espagne par Louis XVI en 1786, laine fine, instinct grégaire, rusticité, depuis toujours les brebis agnelant l'automne après avoir passé printemps et été sur des prairies naturelles en montagne.

Le sang **Booroola Mérinos** se retrouve dans tous les sujets de notre troupeau. Depuis 20 ans nous «alpaguons» d'avril à novembre. Après le sevrage des agneaux nés l'hiver, brebis et béliers son réunis sur pâturage début avril, passé les ovulations silencieuses, la lutte se fait du 20 au 25 avril. Les brebis avec sang Mérinos répondent le mieux à l'effet bélier. Les brebis Boolys ayant agnelés en mars ou avril seront remisent en lutte sur un autre pâturage début juin.

Au retour de l'alpage c'est l'échographie le 12 août, la fertilité moyenne depuis 1990 des brebis ayant agnelés l'hiver est de 90 % pour l'agnelage de septembre. Pour le groupe mis en lutte en juin, la fertilité est de 70 % pour un agnelage en novembre.

La lignée Booroola Mérinos australienne possède la mutation génétique d'un **gène majeur** qui ne se dilue pas en croisement, c'est un gène additif. Une copie du gène donne 0,5 agneaux de plus deux copies du gène un agneau de plus. Une brebis avec du sang Booroola Mérino est **aphotopériodique** ; aucun besoin des techniques de désaisonnement «Les Booroola ont 40 % plus de cycle de reproduction et 60 % ovulent tous les mois de l'année.» (Prolific sheep of the world, p. 472)

Nous avons développé depuis 20 ans, un troupeau fermé de 500 brebis, une lignée composite stabilisée et en système de production de 5 agnelages sur 3 ans. Toutes les brebis agnelant durant l'année passent 5 mois sur pâturage, pour une économie d'échelle de 35 % en infrastructure, foin, paille, travail, fumier, diésel... En bonus, 25 % plus d'agnelages par brebis (coût de production 2006).

La production ovine devrait se baser sur la nouvelle réalité de la biologie moléculaire et la façon moderne de sélectionner des autres espèces animales telles volaille, bovin et porc.

Pour la première fois vous pouvez choisir votre niveau de prolificité Boolys + +150%, B+200%, BB250%, le tout sans perdre l'avantage d'agneler à tout les 7 ou 8 mois, aucune race ne peut prétendre à cela.

À vous de choisir

**Béliers améliorateurs...
prolificité, gène Booroola...
interval agnelage 7-8 mois
Cloche des Alpes 819-362-2531**



Johanne Cameron, agr. M.Sc.,
Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ

Depuis quelques mois, l'agriculture est en pleine crise et comme toutes productions animales, la production ovine n'est pas épargnée... puisque les animaux de cet élevage mangent du grain et que le prix du grain ne fait que monter! Depuis les derniers mois, comme intervenants, nous en avons tous été témoin! Le sujet est sur les lèvres de tous et de chacun ... « *que ferons-nous avec les prix élevés de la moulée, de l'orge, du maïs, du soya, ...* » sans parler du supplément et de tous les autres intrants nécessaires à la production, dont le pétrole! Il est évident que les coûts d'alimentation de l'année 2008 battront des records!

Alors quoi faire? Subir ou trouver des alternatives? Devrons-nous adapter nos façons de faire et produire des agneaux plus fourragers?... l'agneau du Québec étant reconnu depuis longtemps pour sa viande rosée et tendre dû à une croissance rapide fortement favorisée par une ration à forte teneur en grains! Comment pourrons-nous aborder cette nouvelle réalité en amenuisant les conséquences sur la rentabilité des entreprises ovines tout en développant la qualité de notre produit et en demeurant compétitifs? Sans vouloir être philosophe, voilà des questions auxquelles nous devons tous réfléchir sérieusement dans les prochaines années afin de maintenir notre production en bonne santé économique. Ainsi, les réponses à ces questions, vous ne les trouverez pas dans ce dossier spécial, mais vous y trouverez des éléments de réflexion très intéressants.

Bien que le prix des grains soit exorbitant, notre production peut tout de même tirer son épingle du jeu en utilisant la capacité qu'ont nos ovins de « ruminer » des fourrages. Mais encore faut-il une certaine qualité fourragère ... et sur ce

point, dame nature n'a pas été clémente durant la dernière saison estivale! Le CEPOQ et ses partenaires ne pouvaient donc pas passer sous silence cette problématique qui fait actuellement souffrir la production ovine comme plusieurs autres productions animales qui nécessitent grains et fourrages pour alimenter le bétail. Il fallait aborder le sujet!

Il nous fait donc plaisir de vous présenter un dossier spécial portant sur cette problématique : le prix des grains et l'incorporation de quantités de fourrages plus importantes dans l'alimentation des agneaux lourds. Afin de rendre ce dossier complet, il était impossible de se passer de l'appui de partenaires telles que la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons (coût de production et d'alimentation), la Fédération des producteurs de cultures commerciales et de chercheurs et chercheuses qui travaillent très fort, pour vous, à tous les jours afin de trouver des alternatives aux problématiques que vous vivez au quotidien.

Quel sera le prix des grains dans les prochains mois? Qu'est-ce qui explique ces augmentations? Quels gains journaliers devraient faire vos agneaux pour justifier leur élevage jusqu'au stade d'agneaux lourds? Quel gain peut-on espérer avec des rations plus fourragères? Quel est l'impact de la restriction des grains sur la capacité laitière des agnelles? Quels peuvent être les impacts des mauvaises récoltes de l'été sur la santé de vos ovins? ... et surtout comment se différencier de nos compétiteurs étrangers avec des agneaux nourris à base de fourrages et non de grains...quel peut être l'impact sur la qualité de la viande? Vous trouverez certainement plusieurs réponses à ces questions dans ce dossier spécial.

Alors, bonne lecture...

GAIN DE POIDS MOYEN ET RENTABILITÉ DE VOS AGNEAUX LOURDS ...

Prendre la décision ... envoyer cet agneau sur le marché du lourd ou à l'encan ?

Vous êtes un bon producteur... vous pesez régulièrement vos agneaux de lait et léger durant leur croissance et ce, afin de suivre leur évolution jusqu'à ce qu'ils soient fin prêt pour l'abattage sur le marché de l'agneau lourd. Mais lors de vos pesées, vous vous demandez souvent : « *si un agneau fait moins de 100, 150 ou 250 grammes de gain moyen/jour... est-ce toujours rentable de l'élever et de le pousser au stade d'agneau lourd? Si cet agneau ne fait pas suffisamment de gain, il restera plus longtemps dans la bergerie, il mangera beaucoup trop longtemps et beaucoup trop! Il prendra de la place qui pourrait bénéficier aux autres plus performants, il nécessitera plus de paille, ajoutera des dépenses supplémentaires sur l'ensemble du troupeau en terme d'électricité, de main d'œuvre... et pourquoi ce gain faible? Est-il malade? Risque-t-il de rendre les autres malades ?...* » Évidemment, avec les frais d'alimentation qui ont monté, toutes ces questions sont pertinentes.

Afin de vous aider dans cette prise de décision, le CEPOQ a mis en ligne un petit chiffrier Excel tenant compte de plusieurs paramètres techniques influençant le rendement économique d'un agneau lourd en bergerie. Ce chiffrier peut être personnalisé pour tout type d'entreprise. À vous d'y placer vos chiffres! Ce dernier vous aidera sans aucun doute à prendre la bonne décision! Cet outil est disponible sur la page d'accueil du site web du CEPOQ (www.cepoq.com).

Nathalie Martel et Patric Ménard,

Service d'Information sur les Marchés,
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Le prix des grains est fortement influencé par les lois de l'offre et de la demande. Essentiellement, les prix augmentent dans un contexte où le marché est tendu. La récente flambée des prix des grains s'explique par une combinaison de facteurs qui se renforcent mutuellement. D'abord, de grandes régions céréalières mondiales ont subi des périodes de sécheresse intense et ont vu leurs rendements chuter littéralement, dans un contexte où les stocks de report étaient déjà à de faibles niveaux. La demande mondiale a augmenté deux fois plus que la production, dû notamment au développement et à l'utilisation de matières premières agricoles pour la production de biocarburants, à une hausse de la consommation humaine et de l'utilisation pour l'alimentation animale. Une rapide progression du prix du pétrole n'est pas non plus étrangère à la hausse des prix, pas plus que la dévaluation continue du dollar américain. Finalement, l'instabilité de l'économie mondiale a suscité l'intérêt des investissements sur les marchés des produits agricoles, autant pour des motifs de diversification de porte-feuille que de spéculation.

Au cours des derniers mois, les médias généralistes ont fait grand état de la hausse fulgurante du prix des céréales et des oléagineux, et de l'impact que ces hausses de prix peuvent avoir sur le prix des aliments. Pour les producteurs impliqués dans le domaine de la production animale, ces hausses de prix des grains ont pris la forme de hausses marquées des coûts de l'alimentation, alors que le prix des viandes n'a pas nécessairement augmenté au même rythme.

ÉLÉMENTS QUI ONT MIS LA TABLE AUX RÉCENTES HAUSSES DE PRIX

L'industrie des bio-carburants a souvent été montrée du doigt pour expliquer cette hausse soudaine et marquée du prix des grains. En fait, la demande de grains pour les bio-carburants est un élément qui a contribué à cette hausse, mais ce n'est pas le seul. Le marché mondial des grains a été caractérisé au cours des dernières décennies par un niveau de prix généralement faible. Le prix moyen du contrat rapproché de maïs à la Bourse de Chicago (CBOT) des récoltes 2001 à 2006 a été de 2,60 \$US/boisseaux (représentant environ 102\$/t). En comparaison, au cours des 5 premières années de la décennie 1980, le prix moyen du contrat courant était de 3,05 \$US/boisseau (120\$/t). Au cours de ces 25 années, les producteurs de maïs de par le monde ont dû faire face à une baisse de prix de vente de leur produit, et à une augmentation graduelle de leur coût de production. En raison du fait qu'une culture est souvent substituable à une autre, tant au niveau production que consommation, ce constat cadre assez bien avec la situation du prix des autres grains.

La relative faiblesse du prix du grain au cours de toutes ces années a eu pour effet d'en stimuler la consommation. À l'opposé, cette

même faiblesse du prix du grain a quant à elle limité le rythme d'augmentation de la production. Le graphique en bâtonnets montre l'évolution au cours des dernières années de la production, de la consommation et des stocks de reports mondiaux de maïs. Le maïs a été utilisé dans ce graphique car il constitue la principale céréale secondaire¹, représentant cette année près de 73% de la production de toutes les céréales secondaires dans le monde. Pour une meilleure lecture du graphique, des points ont été ajoutés les années où la consommation mondiale de maïs dépassait la production, donc lorsque qu'il fallait puiser dans les stocks pour combler la demande, et des points noirs les années où la production dépassait la demande, soit lorsque les stocks étaient reconstitués.

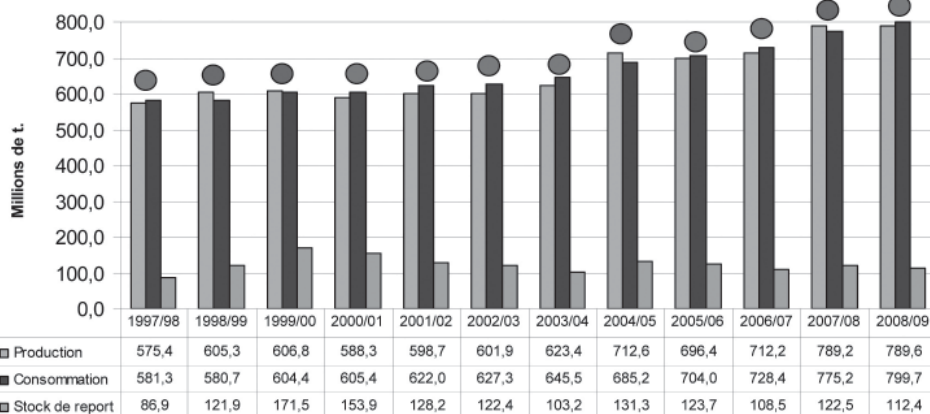
Durant la période 1997-98 à 2008-09, soit 12 années récoltes, la consommation a dépassé la production au cours de 8 années, et les stocks n'ont pu être reconstitués seulement au cours de 4 années. L'augmentation de la consommation de grain pour les bio-carburants s'est accélérée particulièrement en 2006 et en 2007, cette demande ne peut donc pas être blâmée pour les baisses de stocks antérieures.

DES ÉLÉMENTS QUI ONT MIS LE FEU AUX POUDRES

Au-delà de cette baisse graduelle des stocks, plusieurs éléments sont venus augmenter le niveau de stress du marché, et en voici quelques-uns. En 2006, la récolte de blé américaine a été mauvaise, ce qui a entraîné une hausse de prix pour en stimuler les semis. À l'automne 2006 toujours, l'Australie a été touchée par une sévère sécheresse, faisant chuter de plus de 50% sa production de blé face à la normale. Au printemps 2007, l'ouest canadien a réduit de beaucoup les superficies en blé, en raison des faibles perspectives de prix en raison des fortes superficies américaines et européennes. C'était avant de savoir que, dans l'ensemble, l'Europe aurait une mauvaise récolte, et que le gel durant la fin de semaine de Pâques



Production, Consommation et Stock mondiaux de maïs



aux Etats-Unis avait causé beaucoup plus de dommages qu'anticipé au blé d'hiver américain. L'automne 2007 a aussi été marqué par une très grande sécheresse en Australie (une autre) et par un gel en Novembre en Argentine, une période à laquelle il ne gèle normalement pas sur ce secteur. Tous ces facteurs qui, dans un faible laps de temps, sont venus affecter l'offre de blé sur la scène mondiale, combinés à un dysfonctionnement des marchés boursiers ont entraîné les prix du blé à la Bourse de Minneapolis à des prix records, le contrat courant a touché les 25\$ en février, comparativement à une moyenne de 5 ans de 4,10 \$/boisseau. Ces forts prix, l'automne dernier et au printemps, ont occasionné une hausse des semis et de la production, ce qui explique que le prix actuel a reculé, au début de septembre 2008, à 8,35 \$US/boisseau.

Du côté du maïs et du soya, l'année 2007 aux Etats-Unis a été marquée par une forte progression des superficies de maïs (une réponse des producteurs aux hauts prix avant les semis) essentiellement au dépens des superficies de soya. Le marché avait besoin d'une forte production de maïs, pour faire face à des exportations record, une utilisation pour l'alimentation animale presque record (et qui aurait été à un niveau record neut été de l'utilisation des drèches de distilleries) et pour la transformation en éthanol. Le marché pouvait se permettre une baisse marquée de la production de soya en raison des stocks de report records aux Etats-Unis à la fin de la campagne 2006-07, mais l'année 2007-08 devrait se terminer avec un niveau de stock très serré.

Au printemps 2008, les producteurs américains ont diminué les superficies consacrées au maïs, au profit du soya. La faiblesse des stocks de soya combinée à la forte consommation de maïs laissait très peu de place à l'erreur cette année. L'inquiétude a germé dans l'esprit des intervenants du marché dès mai. Les conditions étaient très pluvieuses sur le Corn Belt, ralentissant les travaux de semis et le développement des cultures. Par la suite, les inondations dans le Corn Belt en juin ont laissé craindre le pire : baisse des superficies et baisses des rendements.

La situation désastreuse que connaissait le Corn Belt (inondation des terres agricoles) jumelée avec la flambée du prix du pétrole brut ont fait littéralement bondir les marchés à terme, à des sommets jamais atteints tant pour le maïs que le soya.

Il est vrai que le marché accuse actuellement un recul. Une série

de facteurs sont responsables de cet état de fait, dont notamment le fait que l'état des cultures qui semblent avoir récupéré suite à un mois de juillet frais et sec, et que le marché attend des rendements normaux malgré des débuts difficiles. De plus, le dollar américain se raffermir sans cesse, ayant atteint un sommet inégalé depuis les 10 derniers mois. Une telle situation tend inévitablement à faire baisser les cours du marché des grains. Finalement, la dégringolade du prix du baril de pétrole brut (-25% entre le sommet de juillet et le début septembre) qui à son tour entraîne à la baisse les contrats à terme des grains en raison

du lien pétrole-biocarburants-grains, mais également des fonds de placement.

LA SUITE MAINTENANT

Personne ne peut prédire avec exactitude l'avenir, mais il est possible de dresser une liste d'éléments à surveiller au cours des prochains mois. Tout d'abord, la récolte qu'auront réellement les producteurs américains. Le marché anticipe une production normale, nous l'avons dit plus tôt. Toutefois, les conditions sèches qui ont prévalu tout au long du mois d'août sur le Corn Belt pourraient avoir pour effet de faire chuter le rendement de soya. Dans un tel cas, les stocks de soya étant serrés, le marché réagirait rapidement avec une hausse de prix, pour limiter la demande, et cela entraînerait à la hausse le prix des produits du soya (dont le tourteau) et des autres oléagineux dont le canola. La récolte de maïs sera également à surveiller. Le retard de la récolte de maïs la rend très sensible à un gel hâtif. De plus, l'inconnu avec les estimés de rendements cette année vient du fait que plusieurs champs sont inégaux en raison de l'excès de pluie, et qu'il est bien difficile d'évaluer les rendements. Le prix du maïs va être influencé par la « surprise » que sera le rendement réel face aux attentes. Un meilleur rendement mettrait sous pression les prix, un rendement moindre entraînerait de nouvelles hausses. Ces mouvements de prix du maïs devraient normalement se répercuter sur le prix des autres céréales fourragères, dont l'orge et l'avoine.

Le prix du pétrole au cours des prochains mois aura également une forte influence sur le prix des grains.

Finalement, à plus long terme, le marché va se tourner vers l'année de production 2009-2010. À l'heure actuelle, le USDA prévoit au début de cette année, un stock de début de maïs adéquat et un stock de début de soya très serré. Pour combler la demande, les superficies de maïs et de soya devront croître aux Etats-Unis, de sorte que nous pourrions assister à une nouvelle bataille pour les superficies disponibles.

Le coût de production des céréales a fortement augmenté au cours des dernières années sous l'effet combiné de la hausse des prix du pétrole, des produits de phytoprotection et des fertilisants, et la tendance semble être encore à la hausse. Pour cette raison, il est peu probable que le prix des grains retombe à un niveau aussi bas qu'il l'a été avant cette année. ■

Marie-Ève Tremblay

Directrice par intérim,
Agroéconomiste, FPAMQ

L'accroissement du coût des intrants a un impact certain sur les coûts de production des ovins. Le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) vient palier, en partie, la fluctuation annuelle du prix de ces biens qui sont indispensables au secteur. Toutefois, au quotidien, l'impact sur les liquidités de l'entreprise est frappant, fragilisant certaines d'entre elles. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur l'impact de l'accroissement du prix des grains sur la gestion financière des entreprises.

L'intervention du programme ASRA

Le programme ASRA est un programme annuel visant à couvrir les fluctuations des prix de marchés de produits agricoles. Dans le secteur de l'agneau, deux régimes existent : *Brebis-agneaux de lait* et *Brebis-agneaux lourds*. Pour être admissible au régime *agneaux lourds*, les agneaux vendus durant l'année doivent être transigés à l'Agence de vente des agneaux lourds ou être déclarés à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec avant le 31 mars de l'année suivante lorsqu'il s'agit de ventes à la ferme. Tout agneau lourd mis en marché selon un mécanisme de vente autre que l'Agence de vente ne pourra être considéré.

Le premier versement annuel du programme ASRA est prévu au mois d'août. Ce versement représente 50 % de la compensation annuelle versée et est établie à partir de prévisions de coûts d'achats annuels des intrants et du prix de vente du produit couvert. Les deux tiers de l'année étant réalisés, les prévisions se rapprochent de la réalité. Dans le cas d'un accroissement du coût des intrants, comme c'est le cas en 2008 pour les grains et les ressources énergétiques, le producteur a déjà assumé l'accroissement des coûts ce qui influencent ses liquidités. Le nouveau modèle du coût de production ovin, finalement appliqué en août 2008, prévoit l'achat de maïs, de moulée et de céréales à paille. Le **tableau 1** présente un aperçu de l'impact financier de l'accroissement du prix des grains sur les entreprises. Entre 2007 et 2008, le prix du maïs s'est accru de 30 %. Sur le modèle, en considérant que l'ensemble des aliments consommés sont achetés, cela représente un impact de près de 10 \$/brebis. Lors du paiement final, prévu

en mai 2009, le programme ASRA assumera les 2/3 de cet accroissement de prix.

La régularité d'approvisionnement

Pour palier au manque de liquidité, le producteur est souvent tenté de vendre ses agneaux en agneau de lait ou légers alors qu'ils étaient initialement destinés à produire un agneau lourd. Par conséquent, le producteur créera un vide dans sa planification annuelle de vente d'agneaux et dans ses revenus à moyens termes. Comment contrer ce cercle vicieux qu'est le manque de liquidité? D'abord, calculer la marge bénéficiaire pour l'entreprise de chaque catégorie d'agneau. Ensuite, planifier les sorties annuelles d'agneaux. Finalement, se doter d'outils financiers qui vont permettre de respecter la cédule de livraison des différents types d'agneaux.

Négociations et prévoyance

Compte tenu de l'intervention à rebours des programmes de stabilisation du revenus, le producteur doit se doter d'outil lui permettant d'assumer la fluctuation des coûts d'achat des intrants. La négociation d'une marge de crédit à taux fixe est un moyen pour le producteur de prévoir à la fois les frais d'intérêt mais surtout de bénéficier d'un taux plus avantageux que celui offert par certains fournisseurs. L'achat en grande quantité est également un moyen de contrer les fluctuations du prix du marché. Toutefois, le producteur doit posséder les installations pour emmagasiner ses achats. Le cas échéant, des ententes avec des fournisseurs peuvent être prises afin que ce dernier conserve les stocks chez lui et les livre aux besoins. Des frais peuvent être appliqués à ce type d'entente.

Le producteur doit calculer le coût de revient d'une telle pratique avant de la mettre en pratique.


Finalement, tel qu'annoncé en début d'année, la Fédération amorcera prochainement ses travaux avec la Fédération des producteurs de bovins afin de rendre disponible le programme de paiements anticipés. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux. 

Tableau 1 : impact financier de l'accroissement du prix des grains sur les entreprises

	Prix moyen 2007 (\$/tonne)	Prix moyen 2008 prév. (\$/tonne)	Variation	Quantité consommée (tonnes)	Impact financier Impact
Maïs	179,92	234,40	K 30%	11,7	637,45 \$
Moulée agneau	325,46	374,27	K 15%	25,43	1 241,45 \$
Moulée + suppl. brebis	474,16	545,28	K 15%	9,54	678,52 \$
Céréales	191,9	224,54	K 17%	72,9	2 379,46 \$
					4 936,87 \$
					9,93 \$/br.

* Quantité consommée = Qté produite + Qté achetée



Qui c'est celle-là ?

J'ai terminé mon baccalauréat en agronomie en avril dernier. Tout au long de mes études universitaires, deux cours ont vraiment capté mon intérêt, soit « Production ovine » donné par M. François Castonguay et « Plantes fourragères » donné par M. Guy Allard. Alors quand M. Dany Cinq-Mars (qui est maintenant mon directeur de maîtrise) m'a parlé d'un projet d'étude graduée portant sur la valorisation des ressources fourragères pour les agneaux à l'engraissement, j'ai tout de suite su que c'était pour moi. Je tiens d'ailleurs à remercier le Conseil pour le Développement de l'Agriculture au Québec (CDAQ) qui, grâce à son soutien financier, a rendu le projet possible. C'est ainsi qu'une semaine après avoir terminé, soit en mai dernier, je me suis retrouvée au CEPOQ à attraper des agneaux, car c'était le sevrage de mes futurs agneaux. Moi qui n'avais, à part l'université, aucune expérience en production ovine, je peux vous dire que ce fut un bon baptême de la production et le début d'une expérience des plus enrichissantes.

Je suis donc au CEPOQ de façon continue avec mes agneaux pour la phase animale de mon projet de maîtrise. Il restera les cours, les analyses, les interprétations et l'écriture de mon mémoire de deuxième cycle universitaire. Au dire de mes collègues qui sont déjà passés par ce chemin, il semble que le travail avec les animaux est vraiment la partie la plus intense, mais aussi la plus motivante d'un projet de maîtrise. Voilà donc un peu qui je suis...

Pourquoi s'intéresser à la valorisation des fourrages ?

Bien que l'utilisation de grandes proportions de fourrage dans l'alimentation (pâturage ou foin) soit une méthode d'élevage vieille comme le monde, plusieurs questions liées à ce mode d'alimentation restent encore sans réponse dans le contexte de production québécois. Il est en effet pertinent de se questionner sur les impacts qu'auraient une telle alimentation sur les revenus des entreprises ovines. Mentionnons à titre d'exemple le temps d'engraissement, les coûts d'alimentation, la qualité de la carcasse et de la viande.

Mise en contexte

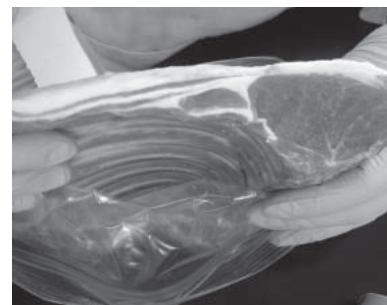
Historiquement, les agneaux étaient engraisés avec presque uniquement des fourrages. Toutefois, afin d'obtenir plus rapidement des animaux d'un poids souhaité, l'utilisation accrue de grains dans l'alimentation dès le sevrage est devenue peu à peu une pratique courante. C'est ainsi que généralement au Québec, durant la période d'engraissement, les agneaux lourds sont alimentés avec des concentrés à volonté. La consommation en grains des agneaux représente ainsi environ de 85 à 90 % de la ration journalière.

L'augmentation des coûts d'achat des céréales et du maïs a incité le CEPOQ, appuyé de plusieurs intervenants, à réviser les alternatives qui pourraient permettre aux entreprises ovines d'être plus indépendantes face aux fluctuations des prix du grain. Une approche intéressante consiste à revoir la régie alimentaire afin d'utiliser moins de grains en valorisant mieux les fourrages qui sont abondamment disponibles au Québec.

Bien que cette pratique ne semble pas révolutionnaire, les connaissances en lien avec celle-ci quant aux performances zootechniques et à la qualité de viande sont limitées. Il est en effet pertinent de déterminer si une alimentation à base de fourrages permet de produire des agneaux qui rapporteront un maximum de revenus aux producteurs. Ceux-ci doivent donc atteindre un poids carcasse et une épaisseur de gras dorsal adéquats afin de bien se classer selon la grille de classification de l'Agence de vente, ceci dans un laps de temps acceptable. De plus, comme l'agneau est produit pour satisfaire les besoins des consommateurs, il faut s'assurer que la qualité de la viande (goût, odeur, couleur, ten-

dreté, jutosité) répond bien aux besoins de ceux-ci.

Afin de répondre à ces interrogations, le CEPOQ, Dany Cinq-Mars Ph.D., Robert Berthiaume Ph.D., Claude Gariépy Ph.D., Yvan Chouinard Ph.D. et Marie-Ève Tremblay (FPAMQ) ont mis en œuvre un projet de recherche sur la valorisation des ressources fourragères au Québec pour les agneaux à l'engraissement. Nous tenons d'ailleurs à souligner la contribution financière du CDAQ pour la réalisation du projet et à remercier l'Abattoir de Luceville inc. où tous les agneaux de ce projet ont été abattus. Cette étude, qui a débuté en mai, a pour objectif d'évaluer les impacts d'une régie alimentaire à forte proportion de fourrages (en bergerie et au pâturage) sur les frais d'élevage, les performances de croissance des agneaux, la santé ruminale, la qualité de la carcasse et la qualité de la viande.



Perspectives de littérature

Selon différentes études, on pourrait s'attendre à ce que les agneaux alimentés avec une forte proportion ou uniquement du fourrage aient un gain moyen quotidien (GMQ) inférieur à celui des agneaux alimentés avec des concentrés à volonté [1, 2]. Un GMQ inférieur entraîne un temps d'engraissement plus long, donc les agneaux sont abattus plus vieux. Cette situation peut avoir un effet sur la qualité de viande. Toutefois, les différences au niveau des qualités organoleptiques de la viande d'agneaux élevés sous différentes régies alimentaires ne semblent pas bien définies [5]. Les carcasses d'agneaux alimentés avec plus de fourrage devraient être moins grasses comparativement aux carcasses d'agneaux alimentés avec de la moulée à volonté [2] [3], mais il faudra tenir compte de la différence d'âge au poids d'abattage, ce qui peut compliquer l'analyse de l'effet de l'alimentation. De plus, l'alimentation d'agneaux uniquement à l'herbe, soit dans ce projet au pâturage ou à l'affouragement en vert, pourrait faire varier le profil en acide gras de la viande ainsi produite. Il est possible que ce changement soit en faveur d'un profil potentiellement bénéfique pour le consommateur, ceci dû à la diminution du ratio oméga-6/oméga-3 et à l'augmentation de la teneur en acide linoléique conjugué (ALC) [1, 4].

Présentation du projet

C'est avec la volonté de répondre à ces

questions dans un contexte québécois que nous avons élaboré le projet suivant. Quarante agneaux mâles de race Dorset ont été distribués aléatoirement en quatre groupes correspondant à quatre traitements alimentaires différents, soit concentrés à volonté (C), 60 % foin / 40 % concentré (F), affouragement en vert (A) et pâturage (P). Pour le traitement C, les agneaux reçoivent de la moulée croissance (17 % protéine) et du foin à volonté. La ration des agneaux du traitement F est ajustée quotidiennement de manière à ce qu'ils consomment 60 % de foin et 40 % de moulée (la même moulée que les agneaux du traitement C). Les agneaux du traitement A sont gardés dans la bergerie et nourris avec de l'herbe fraîche qui est coupée deux fois par jour. Les agneaux du traitement P se nourrissent eux-mêmes au pâturage sur de petites parcelles de prairie et sont déplacés toutes les 24 heures, ce qui permet de minimiser le gaspillage et de leur donner accès à de l'herbe fraîche et de haute valeur nutritive quotidiennement. Les agneaux



du traitement A et P ne reçoivent aucune moulée, seulement du minéral. L'affouragement en vert nous sert de témoin au traitement P, c'est-à-dire que les agneaux sont nourris avec la même herbe que ceux au pâturage, mais sont gardés dans les mêmes conditions que ceux des traitements C et F. Cela nous permet donc de constater, dans une certaine mesure, l'effet de l'environnement extérieur (insectes, froid, chaleur, etc.) sur les gains.

L'engraissement se fait du sevrage (25 kg) jusqu'au poids cible d'abattage, soit 47 kg de poids vif. La croissance et le développement de la carcasse sont suivis de très près. L'évaluation de l'état de chair et les pesées sont réalisées hebdomadairement. De plus, des mesures d'épaisseur de gras dorsal et d'œil de longe sont prises toutes les deux semaines. Les abattages sont compléter depuis le début septembre. Aucune analyse statistique n'a encore été réalisée. Cependant, quelques résultats préliminaires ressortent. En effet, comme nous le prévoyions, les agneaux du traitement C semblent être les premiers à atteindre le poids cible d'abattage. Pour les autres agneaux, il faudra attendre les analyses statistiques pour les départager. Des analyses futures nous donneront plus d'informations sur la qualité de la viande des agneaux produits selon les différents traitements, ainsi que sur les impacts économiques de ceux-ci.

À suivre...

[1] Arousseau B., Fauchart D., Faure X., Galot A.L., Prache S., Micol D., Priolo A., 2007, Indoor fattening of lambs raised on pasture: (1) Influence of stall finishing duration on lipid classes and fatty acids in the longissimus thoracis muscle. *Meat Science* 76 : 241-252.

[2] Borton R.J., Loerch S.C., McClure K.E., Wulf D.M., 2005, Comparison of characteristics of lambs fed concentrate or grazed on ryegrass to traditional or heavy slaughter weights. I. Production, carcass and organoleptic characteristics. *J. Anim. Sci.* 83 : 679-685.

[3] McClure K.E., Van Keuren R.W., Althouse P.G., 1994, Performance and characteristics of weaned lambs either grazed on orchardgrass, ryegrass or alfalfa or fed all-concentrate diets in drylot. *J. Anim. Sci.* 72 : 3230-3237.

[4] Popova T., 2007, Effect of the rearing system on the fatty acid composition and oxidative stability of the M. longissimus lumborum and M. semimembranosus in lambs. *Small Ruminant Research* 71 : 150-157.

[5] Priolo A., Micol D., Agabriel J., 2001, Effects of grass feeding systems on ruminant meat colour and flavour. A review. *Animal Research* 50 : 185-200.

Léda Villeneuve, agr., Étudiante à la maîtrise à l'Université Laval,
En collaboration avec Pierre Lacasse, Ph.D.¹ et Dany Cinq-Mars, Ph.D.² ¹ Chercheur au Centre de Recherche et de Développement sur le
Bovin Laitier et le Porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sherbrooke, ² Professeur à l'Université Laval

Depuis plus d'un an déjà, je vous tiens en haleine avec les résultats d'un projet de recherche fort attendu sur le terrain, soit celui sur la restriction alimentaire des agnelles de remplacement et les impacts sur leurs performances de croissance, de reproduction et de lactation. Ce projet, rendu possible grâce à l'appui financier du Conseil pour le Développement de l'Agriculture du Québec (CDAQ), vous avait été exposé lors de l'édition d'octobre 2006. Plusieurs résultats vous ont déjà été présentés, notamment ceux sur la croissance, dans l'édition de janvier 2008, et ceux sur le développement mammaire, dans l'édition du printemps 2008. Pour revoir les détails des résultats précédents, je vous invite à relire mes deux derniers articles. Voici donc les derniers résultats du projet, soit ceux sur les performances de reproduction et de lactation suite à un premier agnelage.

Rappelons que trois groupes d'agnelles ont été alimentés différemment entre l'âge de 60 et 135 jours. Les agnelles du traitement Engraissement (E) étaient nourries à volonté en grains et en fourrage de moyenne qualité (43 % ADF). Les agnelles du traitement Restriction (R) recevaient un fourrage de moyenne qualité et étaient restreintes en grains de manière à atteindre 70% du GMQ des agnelles du traitement E. Finalement, les agnelles du traitement Fourrage (F) recevaient un fourrage d'excellente qualité (35% ADF) à volonté et étaient restreintes en grains de manière à atteindre 70% du GMQ des agnelles du traitement E également. Par la suite, les programmes alimentaires étaient similaires pour les trois groupes et équilibrés selon les besoins aux divers stades physiologiques.

Performances de reproduction...

Les performances de reproduction des antenaises ont été évaluées à partir de plusieurs paramètres (Tableau 1). Tout d'abord, le poids à la saillie était le même pour les trois groupes de même que le taux de gestation. Le nombre d'agneaux nés ainsi que le poids moyen de la portée sont également similaires entre les trois groupes. Entre l'agnelage et la fin de la première lactation, les agnelles des trois groupes ont perdu environ un demi point d'état de chair et entre 4 et 9 kg de poids vif. Tous les paramètres mesurés sur les mères sont ainsi équivalents et ce, peu importe le type de ration offert pendant la période pré-pubère.

Tableau 1. Données de reproduction relatives aux antenaises nourries selon trois rations alimentaires entre le sevrage et l'âge de 135 jours.

Paramètres	Traitements ¹			Effet ² traitement
	E	R	F	
Nombre d'agnelles	8	8	9	—
Poids à la saillie (kg)	61,03	58,90	58,09	NS
Taux de gestation (%)	61,54	57,14	64,29	NS
Nombre d'agneaux nés	1,25	1,50	1,22	NS
Poids moyen de la portée (kg)	5,03	5,25	5,10	NS
Age à l'agnelage (j)	401,75	403,00	400,22	NS
État de chair - agnelage (1 à 5)	3,53	3,38	3,53	NS
Poids - agnelage (kg)	72,85	71,48	70,42	NS
État de chair - fin de la première lactation (1 à 5)	2,88	2,81	3,09	NS
Poids - fin de la première lactation (kg)	63,85	64,03	66,85	NS

¹ E=Engraissement, R=Restriction, F=Fourrage

² NS= non significatif (P>0,10), donc qui ne diffère pas entre les traitements

Les performances des agneaux sont présentées au Tableau 2. De façon générale, le poids des agneaux à la naissance et à leur sevrage n'est pas différent significativement entre les trois groupes. Il en est de même pour le gain entre la naissance et l'âge de

50 jours. Comme il y a eu uniformisation des portées à un seul agneau par brebis, il est probable que les agneaux n'aient pas été limités dans leur consommation de lait, ce qui pourrait expliquer leurs performances de croissance similaires. ►►►

Tableau 2. Performances des agneaux provenant d'antenaises nourries selon trois rations alimentaires entre le sevrage et l'âge de 135 jours.

Paramètres	Traitements ¹			Effet ² traitement
	E	R	F	
Nombre d'agneaux ³	8	8	9	—
Poids à la naissance (kg)	5,09	5,38	5,14	NS
Poids à 50 jours ⁴ (kg)	24,98	26,78	26,74	NS
GMQ entre 0 et 50 jours (g/j)	398	428	431	NS

¹ E=Engraissement, R=Restriction, F=Fourrage

² NS= non significatif (P>0,10)

³ Uniformisation des portées à un seul agneau / antenaise

⁴ Le poids est ajusté afin de ramener tous les agneaux à un âge de 50 jours sur une base identique et comparable, soit un mâle né simple. Dépend de plusieurs facteurs : sexe, âge de la mère, âge de l'agneau lors de la pesée... (GenOvis, programme d'amélioration génétique, CEPOQ)

Performances de lactation...

Chaque agnelle a été traitée hebdomadairement, à l'aide d'un *Udderly EZ milker*^{MD}, à partir du 7^e jour de sa lactation et ce, jusqu'au 56^e jour. Des échantillons de lait ont été prélevés à chaque traite et analysés pour en connaître la teneur en gras et en protéine (Tableau 3). Les diverses rations alimentaires offertes entre l'âge de 60 et 135 jours n'ont pas influencé la composition laitière des antenaises qui tourne autour de 9,2 % de gras et de 3,8 % de protéine pour les trois groupes.

La production laitière brute de chaque agnelle a été standardisée à partir de l'équation proposée par Bocquier et al. (1993) afin d'être comparable entre les traitements. La

correction est effectuée en fonction de la teneur en gras et en protéine du lait et permet une comparaison directe des quantités d'énergie exportées par la mamelle. Le contenu énergétique standard est évalué à 5 mégajoules par litre (MJ/L). Les courbes de lactation, à partir des productions standardisées hebdomadaires, sont donc présentées à la figure 1. Suite aux analyses statistiques, on a pu conclure que les agnelles ayant été restreintes (groupes R et F) avant la puberté ont **tendance** à produire plus de lait que celles ayant été alimentées sans restriction jusqu'à l'âge de 135 jours.



Tableau 3. Composantes laitières du lait d'antenaises nourries selon trois rations alimentaires entre le sevrage et l'âge de 135 jours

Paramètres	Traitements ¹			Effet ² traitement
	E	R	F	
Nombre de brebis traitées	8	8	9	—
Teneur en gras (%)	9,12	9,56	9,04	NS
Teneur en protéine (%)	3,85	3,82	3,88	NS

¹ E=Engraissement, R=Restriction, F=Fourrage

² NS= non significatif (P>0,10)

Deux éléments peuvent expliquer pourquoi il reste un « doute statistique ».

D'abord, étant donné que la production s'adapte à la demande, donc que le rendement en lait est, par exemple, plus élevé si une brebis élève des jumeaux plutôt qu'un seul agneau, il est probable que la demande était insuffisante pour permettre une pleine expression du potentiel laitier de la glande mammaire. D'autre part, à l'intérieur des trois groupes d'agnelles, la variation était relativement grande entre les femelles, surtout au cours des 4 premières semaines (illustré par les barres d'erreur en T sur la figure 1 à chacun des points). Avec un plus grand nombre d'agnelles lors de la lactation (rappelons que nous n'en avons que 25 au total), la validation de l'effet du traitement aurait été plus précise et nous aurions peut-être pu observer une

réelle différence significative. Quoi qu'il en soit, ces résultats corroborent, de façon générale, la littérature sur le sujet. Il sera intéressant de voir, au cours de la seconde lactation, en janvier 2009, si l'effet des

traitements en bas âge continue d'influencer la production laitière.

Les conclusions à retenir...

En bref, réduire la vitesse de croissance des agnelles de remplacement entre le sevrage et l'âge de 135 jours permet d'obtenir les résultats suivants :

U Les agnelles restreintes ont une excellente capacité à faire une croissance compensatrice une fois la restriction terminée. Ainsi, à la saillie, les agnelles des groupes R et F étaient identiques aux agnelles du groupe E, et ce, pour tous les points de croissance (poids, état de chair, épaisseur de gras dorsal et de longe, etc.).

U Les agnelles restreintes ont une glande mammaire mieux développée à l'âge de 4½ mois. Leur glande mammaire comprend plus de tissu sécréteur et moins de stroma (tissu graisseux) que celle des agnelles nourries à volonté en grains.

U Les performances de reproduction sont similaires pour les trois groupes et ce, tant au niveau des paramètres étudiés chez les antenaises que ceux évalués chez leurs agneaux.

U La composition laitière ne varie pas entre les traitements alors que la production laitière, une fois standardisée, tend à être supérieure chez les agnelles provenant des traitements restreints (R et F).

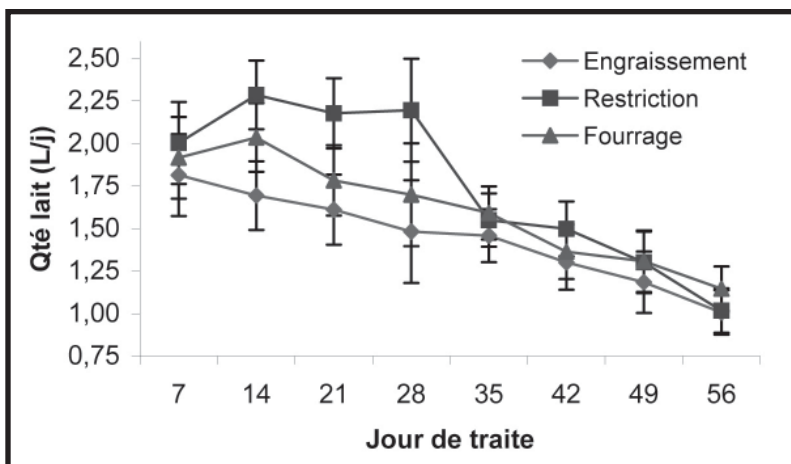


Figure 1. Production laitière standardisée hebdomadaire des antenaises selon trois traitements alimentaires offerts entre l'âge de 60 et 135 jours.

Ces résultats sont très intéressants et, comme tout projet de recherche, suscitent de nouvelles questions. Quel serait l'état du développement mammaire et de la production laitière subséquente si la restriction était imposée après l'âge de 60 jours, par exemple **après** la pesée 100 jours? En attendant de pouvoir répondre à cette question, quelques précautions devront être prises si vous faites évaluer vos animaux sur le programme GenOvis. En effet, si vous optez pour ce type de régie alimentaire, vous devrez, **au sevrage**, séparer les sexes et former ainsi, **deux groupes contemporains** bien distincts puisque

les mâles seront nourris différemment. Par la suite, vous alimenterez vos agnelles de remplacement selon un programme alimentaire, *préparé par votre conseiller*, et répondant aux besoins d'une **croissance ralentie**. (Attention : vous ne voulez pas induire de carences qui seraient dangereuses pour vos animaux et qui auraient des conséquences à long terme.) Si toutefois vous attendez à la pesée 100 jours pour effectuer une restriction alimentaire, il serait recommandé d'effectuer cette pesée le plus rapidement possible, soit 28 jours après la pesée 50 jours afin de restreindre l'animal le plus tôt possible après

le sevrage. Dans ce projet de recherche, la restriction a duré 75 jours. Notez donc que si vous démarrez la restriction après la pesée 100 jours, la période de restriction risque d'être moindre et les résultats pourraient différer de ceux que nous avons obtenus.

Informez-vous auprès des gens du secteur génétique du CEPOQ pour bien planifier vos groupes contemporains afin d'assurer la validité de vos évaluations génétiques. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi : leda.villeneuve@cepoq.com



Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Un choix rentable pour tous!

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	guyline_levesque36@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	didier@ivic.qc.ca
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	jflavigne74@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	lagnellerie@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensifs.



DIS-MOI CE QUE TU MANGES ET JE TE DIRAI... *comment tu es !!!*

Éric Pouliot, M. Sc.,

Étudiant au doctorat, Département des sciences animales, Université Laval.

Dans le contexte actuel de la flambée du prix des grains, la valorisation des fourrages peut s'avérer une solution économique très intéressante. Par contre, en tant que producteur, il importe de connaître les effets de toute modification du mode d'élevage sur la qualité des carcasses et de la viande produites. Il faut garder à l'esprit que le consommateur a certaines attentes lorsqu'il achète un produit et que le but ultime de toute entreprise est de combler ces attentes. Cela dit, il est aussi possible de proposer au consommateur de nouveaux produits en autant qu'il en soit informé. De cette manière, s'il apprécie ce produit, un nouveau marché est créé, sinon il rachètera le produit qu'il appréciait auparavant sans avoir été faussement déçu. Cette réalité s'applique très bien à l'industrie ovine québécoise qui tente de se démarquer de la compétition en offrant une viande de haute qualité et ce, de manière la plus homogène et constante possible. Comme l'alimentation est susceptible d'influencer la qualité de la carcasse et celle de la viande, il importe d'en connaître les conséquences. Dans cet article, vous trouverez des informations nécessaires à la compréhension des impacts de l'alimentation sur la qualité des agneaux produits. Vous serez ainsi en mesure d'effectuer des choix éclairés afin de répondre aux besoins de votre clientèle.

Il est possible d'engraisser des agneaux avec une ration fourragère faible en grain. Une telle alimentation aura bien sûr des impacts sur votre portefeuille, mais également sur la vitesse de croissance des agneaux, ce qui se répercutera sur l'âge ou le poids à l'abattage. Ce type de ration affectera aussi la qualité de la carcasse et la qualité de la viande. Avant d'explorer les divers effets que peuvent avoir une alimentation hautement fourragère, il importe de mentionner que la qualité des fourrages consommés aura un impact majeur sur ces paramètres. Si les fourrages ne permettent pas de combler les besoins de vos agneaux, ils atteindront le poids d'abattage beaucoup plus vieux, ce qui aura affectera de manière importante la qualité de la viande et de la carcasse.

Une question d'apparence

Différents impacts d'une alimentation riche en fourrage sont rapportés dans la littérature et certains découlent plutôt d'un poids à l'abattage inférieur ou d'un âge supérieur (ex. : conformation inférieure des agneaux élevés aux pâturages lorsqu'ils sont abattus au même âge que ceux élevés aux concentrés). La nature de l'aliment servi semble tout de même avoir un effet direct sur au moins un aspect de la carcasse : la coloration du gras. Une alimentation riche en fourrage peut entraîner une coloration jaunâtre du gras sous-cutané chez les agneaux (Prio-

lo et al. 2002). Ce défaut de couleur est dû à l'abondance de pigments caroténoïdes contenus dans les fourrages. Plus le fourrage est frais, plus sa concentration en caroténoïdes sera importante, c'est-à-dire que l'herbe fraîche contient plus de caroténoïdes que le foin sec, l'ensilage d'herbe étant intermédiaire. En contrepartie, les concentrés et l'ensilage de maïs n'en contiennent que très peu. Les agneaux qui ingèrent une grande quantité de fourrage frais accumuleront plus de caroténoïdes, ce qui risque d'engendrer une plus grande incidence de gras jaunes sur ces carcasses.

Il est d'ailleurs possible de discriminer les agneaux élevés aux pâturages des agneaux élevés aux concentrés à partir du spectre de réflexion des pigments caroténoïdes contenus dans le tissu adipeux (Prache et Theriez 1999; Dian et al. 2007). Ces méthodes d'identification à l'abattage ont été développées en France afin de satisfaire les consommateurs qui exigent plus d'informations et de garanties sur les conditions d'élevage des animaux. D'autres marqueurs que les caroténoïdes peuvent également être employés puisque l'alimentation influence grandement la composition des tissus et des produits animaux (Prache et al. 2007).

Une alimentation riche en fourrage peut donc modifier l'aspect visuel des carcasses

et augmente le risque de retrouver des carcasses présentant un gras sous-cutané jaunâtre surtout lorsque le fourrage est utilisé sous forme fraîche. Une période de finition aux concentrés de 35 jours suivant une croissance à l'herbe ramènerait toutefois les caroténoïdes à une concentration équivalente à celle des agneaux élevés aux concentrés (Prache et al. 2007).

L'alimentation peut également avoir un impact sur la couleur de la viande. Après avoir répertorié 35 études publiées entre 1977 et 2000, Priolo et son équipe (2001) en sont venus à la conclusion que la viande provenant de ruminants élevés sur pâturages est souvent plus sombre que celle provenant d'animaux élevés à base de concentrés. Cette différence de couleur serait due à l'activité physique qui diffère entre les systèmes d'élevage plutôt qu'à la nature même de l'alimentation. Le niveau d'exercice est beaucoup plus élevé chez les animaux ayant accès aux pâturages comparativement aux animaux nourris aux concentrés en bergerie. L'exercice a un impact sur la proportion des fibres musculaires en favorisant une conversion des fibres blanches vers les fibres rouges, ce qui peut engendrer une différence de couleur. Lorsqu'un fourrage d'excellente qualité est utilisé en bergerie et qu'il permet un apport énergétique adéquat, il n'y a pas de raison de croire qu'il y ait un impact sur

la couleur de la viande. Par contre, si le fourrage utilisé ne permet pas un apport énergétique suffisant, la viande pourrait alors être plus foncée due à une proportion de fibres rouges plus importante et/ou à un pH ultime plus élevé¹ (Geay et al. 2002). La valorisation des fourrages pour l'engraissement des agneaux lourds nécessite donc l'utilisation de fourrage d'excellente qualité à la fois pour soutenir la croissance et pour ne pas affecter la couleur du produit.

Et la tendreté???

En ce qui a trait à la tendreté, certaines études ont rapporté une tendreté supérieure pour la viande d'agneaux élevés aux concentrés comparativement aux pâturages (Priolo et al. 2002; Font i Furnols et al. 2008). Cette différence d'appréciation de la tendreté par les dégustateurs pourrait être causée par une plus grande quantité de gras intramusculaire, aussi appelé persillage. L'effet du persillage pourrait être dû à la texture même du gras ou à la sensation de jutosité qu'il produit. De plus, comme il est possible d'obtenir de meilleurs gains moyens quotidiens avec une alimentation à base de concentrés, la jeunesse des animaux pourrait également affecter favorablement la tendreté. Toutefois, il n'y a pas systématiquement une différence de tendreté entre les agneaux nourris aux pâturages et ceux nourris aux concentrés (Pethick et al. 2005). De manière générale, une alimentation hautement fourragère aura un plus grand impact sur la couleur et la saveur de la viande que sur la tendreté. De plus, l'utilisation d'un fourrage d'excellente qualité minimisera le risque d'influencer la tendreté de la viande en apportant suffisamment d'énergie.

Tous les goûts sont dans la nature... des aliments!

Tel que mentionné dans un article paru dans l'Ovin Québec d'avril 2006 (Pouliot 2006), l'alimentation a également un

impact sur la saveur de la viande. D'une manière générale, les ovins et les bovins nourris aux pâturages présentent une saveur différente de leurs congénères nourris aux concentrés. Cette saveur dite « pastorale » est caractérisée par la présence de saveurs étrangères et globalement par une saveur plus intense. Elle serait due à la présence de certains composés qui s'accumulent dans les tissus de l'animal et pourrait être amplifiée si les agneaux sont abattus à un âge plus avancé.

La saveur de la viande est le terme utilisé afin de décrire la combinaison des sensations perçues au niveau des papilles gustatives (saveur) ainsi que de la tache olfactive (odeur). Les papilles nous permettent donc de distinguer le sucré, le salé, l'amer et le sur, tandis que la tache olfactive permet la perception d'une panoplie de composés libérés lors de la mastication.

Ce qui est intéressant, c'est que l'appréciation de la saveur dépend fortement des mœurs et coutumes des consommateurs. En effet, lors d'une étude où de l'agneau britannique élevé sur pâturages et de l'agneau espagnol élevé avec des concentrés étaient servis à des dégustateurs de chacune des nationalités, les deux panels se sont entendus pour dire que l'agneau britannique avait une saveur plus intense (Sanudo et al. 1998). Cependant, chaque nationalité préférerait tout de même son agneau! En Nouvelle-Zélande, où la consommation de viande d'agneaux est chose courante, les consommateurs sont peu sensibles aux variations de saveurs engendrées par l'alimentation, quelle soit à base de fourrages ou de concentrés (Pethick et al. 2005). Par contre, des études menées aux États-Unis ont démontré que le consommateur apprécie davantage la saveur de la viande de bœuf lorsque les animaux sont finis aux concentrés

(Priolo et al. 2001). Il semble donc que le mode d'élevage historiquement privilégié par un pays influence grandement l'appréciation du produit : les pays comme l'Espagne, les États-Unis et le Canada étant plus habitués à la viande d'animaux élevés aux concentrés tandis que la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Angleterre ont historiquement valorisé beaucoup plus les pâturages.

Les fameux oméga-3

Outre la qualité organoleptique de la viande, d'autres facteurs peuvent motiver les consommateurs à acheter un produit plutôt qu'un autre. Parmi ceux-ci, deux facteurs ont pris une importance particulière au cours des dernières années : le mode d'élevage et la composition en acides gras. Informés par les journaux, la télévision et les autres médias ou encore par leurs collègues et amis, les consommateurs sont de plus en plus soucieux de l'impact sur la santé que peuvent avoir les différents acides gras contenus dans leur alimentation. À ce propos, bon nombre d'entre vous ont sans doute déjà entendu parler des fameux « oméga-3 » et des ALC (acides gras conjugués) et de leurs effets bénéfiques sur la santé! Depuis quelques années, les diététistes et nutritionnistes font la promotion de la consommation des oméga-3 et des ALC au sein de la population puisqu'ils réduiraient respectivement les risques de maladies cardio-vasculaires et les risques de cancer. Or, l'alimentation des ruminants peut avoir un

¹pH qu'atteint la viande suite à son acidification naturelle. Ce pH dépend des réserves énergétiques de l'animal.

impact sur la concentration de ces acides gras dans la viande.

Il a été démontré à maintes reprises que les viandes provenant des ruminants, bovins et ovins, nourris à base de fourrages contiennent une proportion d'oméga-3 plus importante que celles des animaux nourris aux concentrés (Marmer et al. 1984; Enser et al. 1998; Aurousseau et al. 2004). Chez les ruminants, les acides gras oméga-3 à longue chaîne, très bénéfiques pour la santé, se retrouvent principalement dans le muscle (Enser et al. 1996; Wood et al. 2008). Il est donc possible de produire une viande ayant une concentration oméga-3 supérieure en élevant des agneaux aux pâturages (Aurousseau et al. 2004; Aurousseau et al. 2007). Par contre, si ces agneaux sont finis aux concentrés pour une période d'une quarantaine de jours, l'effet est perdu (Aurousseau et al. 2007).

De plus, il est important de comprendre qu'une alimentation aux pâturages ne permet pas d'atteindre une concentration suffisante en oméga-3 pour que la viande soit reconnue comme « source d'oméga-3 » par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. En fait, malgré l'augmentation des oméga-3 avec une telle alimentation, la quantité retrouvée dans la viande est toujours bien loin de celle retrouvée dans les poissons (ex : maquereau, saumon, sardine...). Malgré cela, il s'agit d'une avenue inté-

ressante où de nombreuses recherches restent à mener. Il reste à déterminer si l'augmentation d'oméga-3 observée suite à une alimentation aux pâturages est également retrouvée lorsque les fourrages sont servis sous une autre forme et si la composition botanique des fourrages peut également avoir un impact.

Comme il a été mentionné précédemment, les ALC sont des molécules d'acides gras qui sont reconnues pour leurs effets anticancérigènes. Les produits issus de l'élevage des ruminants constituent la source la plus importante d'ALC dans notre alimentation. Depuis quelques années, plusieurs travaux ont été menés afin d'identifier les différentes façons d'augmenter leur teneur dans le lait ou la viande. L'alimentation au pâturage semble être une avenue intéressante. D'ailleurs, des résultats prometteurs ont été obtenus autant chez l'espèce bovine que chez l'agneau (White et al. 2001; Aurousseau et al. 2004; Paradis et al. 2008). Toutefois, comme dans le cas des oméga-3, il reste encore plusieurs travaux de recherche à réaliser afin d'optimiser les méthodes d'élevage qui permettront d'obtenir un produit intéressant pour le consommateur.

En conclusion

Comme vous le constatez, l'alimentation peut avoir des effets sur la viande que vous produisez. L'apparence, les qualités gustatives de même que les propriétés nutritionnelles peuvent être modifiées. Est-ce que la viande pro-

duite avec une alimentation axée sur les fourrages est meilleure ou moins bonne que celle produite aux concentrés? Seuls les consommateurs peuvent nous le dire! Et ils ne s'entendent sûrement pas tous sur le sujet. Par contre, ces viandes diffèrent. Dans ce cas, la question à se poser est plutôt : existe-t-il un marché pour ce type de viande? La réponse est sûrement oui. S'il y a une demande, alors il y a de la place pour l'offre, c'est la loi du marché. Par contre, l'industrie ovine québécoise a tout à gagner à cibler des marchés particuliers pour une telle viande. De cette manière, il sera plus facile de satisfaire tous les clients. N'oublions pas que l'agneau du Québec jouit d'une réputation de produit haut de gamme, au goût fin, au sein de sa clientèle et que l'alimentation à base de concentrés a permis de forger cette image. Pour satisfaire le client à tout coup, il faut viser l'homogénéité du produit qu'il achète, qu'il soit élevé aux fourrages ou aux concentrés.

En terminant, il importe de mentionner que les impacts de l'alimentation fourragère présentés dans ce texte concernent l'utilisation d'un fourrage d'excellente qualité. Si la qualité des fourrages utilisés ne permet pas d'atteindre un gain moyen quotidien satisfaisant, la classification de vos carcasses et la qualité de la viande seront grandement affectées et se traduiront en bout de ligne par une diminution de la rentabilité de vos opérations. ■

Les références sont disponibles auprès de l'auteur : eric.pouliot.1@ulaval.ca

Les fourrages interviennent de diverses façons dans le maintien de la santé des ruminants. Cependant, cette année, nous serons peut-être confrontés à certains problèmes particuliers engendrés par les pluies de l'été.

Maintien de la flore du rumen

Les fourrages doivent être servis en quantité suffisante pour retenir les aliments ingérés le plus longtemps possible dans le rumen. En plus de libérer leurs nutriments par leur passage lent dans le rumen, ceux-ci servent de support aux colonies de microorganismes du rumen pour se multiplier et ne pas tous être évacués en même temps lors de la vidange vers le reste du système digestif.

De plus, lors de la rumination, le mouton, en remastiquant les fourrages, les imprègne de sa salive riche en bicarbonate qui, une fois retourné dans le rumen, aidera à y contrôler l'acidose.

L'acidité du rumen, si elle n'est pas contrôlée, endommage la muqueuse et nuit à l'absorption des nutriments qui sont libérés lors de la fermentation. De plus, si le pH est trop bas, les colonies de microorganismes seront moins abondantes en quantité et en diversité et la digestion des aliments sera compromise.

Fournir des nutriments en quantité...

Le mouton, grâce à sa flore ruminale, réussit à extraire les nutriments nécessaires à son maintien et sa production. Si les fourrages sont récoltés plus tard ou subissent les effets du mauvais temps, ils perdent leur contenu en vitamines A et E. Leur digestibilité est aussi fortement diminuée; ce qui fait que l'on peut surestimer leur valeur nutritive et se retrouver en déficit nutritionnel. Dès lors, si les déficiences ne sont pas comblées, bien sûr l'état de chair va se détériorer mais aussi l'animal devient plus vulnérable à tout agresseur dans son environnement.

...bien conservés pour l'année à venir

Les fourrages qui n'ont pu être bien séchés avant d'être engrangés, surtout les légumineuses (luzerne, trèfle, etc.) peuvent développer des moisissures à leur surface. De façon générale, certaines de ces moisissures produisent des toxines qui, ingérées, produisent des effets oestrogéniques qui peuvent perturber la reproduction ainsi que des antivitamines K (dicoumarol) qui nuiront à la coagulation du sang.

Les ensilages qui ne sont pas conservés de façon hermétique et qui ne fermentent pas assez vite vont «chauffer». Ainsi, la protéine cuira, devenant par le fait même moins digestible. De même, l'odeur butyrique qui s'en dégage est due à la présence d'acide butyrique qui est une source lente d'énergie. L'animal qui est en production se trouve en déficit énergétique (toxémie de gestation, baisse

de production, amaigrissement, retard de croissance, petites portées, agneaux faibles) les corps cétoniques générés en grande quantité sont nocifs pour le foie, et même le système nerveux.

Les ensilages butyriques sont aussi moins appétents et les animaux trient beaucoup et consomment moins et plus lentement.

Les moisissures

Les ruminants sont considérés assez tolérants aux moisissures par rapport aux autres espèces monogastriques (chevaux, porcs, volailles) mais en situation de production intensive, la tolérance est moins élevée qu'on le croit. Elles entraînent des problèmes à bien des niveaux. Elles nuisent d'abord à l'appétence des aliments. Ayant mauvais goût, ils sont consommés en dernier lieu quand il n'y aura rien de mieux à manger. A long terme, des déficiences nutritionnelles vont apparaître. Les moisissures ingérées détruisent la flore ruminale normale: les nutriments des aliments sont mal extraits, des gaz nocifs sont produits rendant l'animal inconfortable. Les toxines produites par les moisissures causeront, en plus des effets sur tout l'organisme: diarrhée, dépression du système immunitaire, hémorragies internes ou externes et anémie, fréquence cardiaque élevée. Visuellement, dans un groupe, les animaux les plus atteints sont abattus, amaigris.

Certaines toxines miment les effets hormonaux oestrogéniques. Les cycles oestriques sont modifiés, difficiles à observer. Le taux de conception peut être affecté.

Chez les brebis gestantes, les effets majeurs se feront sentir lors de la mise-bas: abattement, faiblesse, incapacité à se lever.

Les traitements peuvent s'avérer vains et l'animal peut mourir. Les effets des toxines peuvent être tout aussi catastrophiques chez les agneaux: mort-nés, poids inférieur à la naissance, faiblesse. Les agneaux naissent à la fois intoxiqués et sans réserves nutritives et deviennent la proie des maladies néonatales: colibacillose, diarrhées virales, coccidiose, pneumonies, infections de nombrils, etc.

Comme on le voit, les effets des toxines dans les fourrages frappent partout et il faut parfois un certain temps avant d'y relier les problèmes observés dans un troupeau.

Sans faire d'analyses coûteuses, la seule


présence de matière de couleur grisâtre ou de poussière dans les fourrages est un bon indice de présence de toxines. L'idéal est de ne pas servir les fourrages trop attaqués. N'oublions pas non plus que les portions non consommées (même de bonne qualité) se corrompent vite dans les mangeoires et deviennent à leur tour source de toxines: elles doivent être jetées quotidiennement. Les résidus de fourrage qui s'accumulent autour des mangeoires sont aussi une source de moisissure et toxines.

La listériose

La listériose est une bactérie naturelle du sol et du tractus digestif et elle profite dans les ensilages n'ayant pas atteint un pH assez acide. Elle se développe aussi très bien dans les foin non consommés qui restent dans et autour des mangeoires ou qui séjournent dans l'eau. Elle cause surtout des signes nerveux mais aussi des mammites et des avortements. L'animal

atteint est très difficile à traiter et la plupart du temps décède.

Le botulisme

La bactérie du botulisme se développe dans les carcasses d'animaux et les végétaux en décomposition et est très résistante dans l'environnement. C'est sa toxine qui cause la paralysie et le décès des animaux qui l'ingèrent. Son traitement est pratiquement impossible. Les petits rongeurs entraînés dans les balles d'ensilage au moment de la récolte, les balles d'ensilage qui séjournent à l'extérieur exposées aux intempéries en sont une bonne source. Une autre bonne raison de retirer hors de portée des animaux tous les fourrages qui ne sont pas rapidement consommés ou qui sont avariés. 

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au CEPOQ!

Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 2 septembre 2008

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	OR (mars 2008)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agnodor	France Gagnon	Normandin	418 274-4464	Dorset/Polypay	
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Argent (décembre 2007)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Argent (octobre 2007)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Micheline Boucher	Micheline Boucher	St-Aubert	418 598-1858	Arcott-Rideau	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Ferme Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédiène	418-935-3701	Romanov	

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Pascal-André Bisson au CEPOQ, 418 856-1200, poste 222 ou pascal-andre.bisson@cepoq.com.

POSSIBLE DE FAIRE DU GAIN AVEC DU FOIN

ou du foin avec moins de gain ? \$?



Johanne Cameron, agr. M.Sc.,

Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ,

Grâce à la collaboration de Léda Villeneuve, agr.

Dans le contexte actuel où le prix des grains est très élevé, la possibilité de maximiser l'utilisation de fourrages dans l'alimentation des agneaux peut devenir une avenue intéressante d'un point de vue financier. Mais encore faut-il très bien faire les choses pour réussir. Et comme dans toutes choses, il y a des pour et des contres, mais surtout des règles à suivre. Et voici 3 points à considérer...

1. Gain rapide ou gain modéré ? Un choix...

Voilà la première chose à accepter et à prendre en considération lorsque l'on prend la décision d'incorporer plus de fourrages dans la ration des agneaux lourds. Les conséquences d'un gain plus faible ? Une période d'engraissement plus longue et plus de place nécessaire en bergerie. Il faut donc avoir suffisamment d'espace pour se permettre ce type de régimes alimentaires puisque plusieurs études ont démontré que l'entassement excessif des agneaux nuisait à leur croissance.

2. Gains potentiels avec des rations fourragères... quelques résultats de recherche

Il est évident que le gain d'agneaux alimentés à base de fourrages dépendra de plusieurs facteurs : le premier étant la proportion de fourrages incorporés à la ration et le second étant surtout la qualité du fourrage servi (énergie, protéines, conservation, taux d'humidité). Le tableau suivant présente quelques résultats d'études réalisées chez des agneaux de différentes races et alimentés à base de rations composées de différentes proportions de fourrages et de concentrés.

3. La qualité du fourrage... le point à cibler en premier lieu

Comme on peut le voir dans le tableau 1, les gains obtenus sont très variables... et ce, selon la qualité du fourrage servi aux animaux, le taux d'humidité de l'ensilage (gain plus faible si humidité plus élevée) et le taux d'incorporation dans la ration. Généralement, avec un léger apport en grains (300 - 500g/tête/jour) et une ration riche en fourrages, on devrait être en mesure d'obtenir des gains d'au moins 150 à 300 g/jour (selon le génotype),

MAIS UNIQUEMENT si la QUALITÉ du fourrage est présente. Et pour ce faire, c'est l'ADF qu'il faut prendre en considération et non pas seulement la protéine. L'ADF, c'est la fibre non digestible du fourrage, c'est un peu ce que vous ramasser dans le fond des mangeoires et qui n'a pas été consommé, c'est ce qui est peu appétent et surtout, très peu énergétique. Si votre analyse de fourrage indique un taux d'ADF élevé, c'est que ce dernier est très pauvre en énergie... ce dont les agneaux ont besoin pour croître adéquatement. Pour obtenir du succès avec des rations fortement fourragères, il faut combler les besoins en énergie, en protéine et en minéraux, mais pour ce faire, le fourrage servi doit être CONSOMMÉ et pas seulement se retrouver dans les

mangeoires. La clé du succès... un niveau d'ADF très faible. On suggère un foin dosant un taux d'ADF inférieur à 32% pour obtenir les gains présentés un peu plus haut dans ce paragraphe (un fourrage qui sera malheureusement rare cette année). On sait que lorsque le taux d'ADF grimpe au-dessus de la barre de 36 %, on risque de faire chuter le taux de gain dramatiquement... même à moins de 50 g/jour... il faut donc y voir.

À vous de voir si ce type de régime pourrait être bénéfique dans votre entreprise. Évidemment, de plus amples recherches seront nécessaires sur le sujet et le CEPOQ s'y penchera. En attendant, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous : 418-856-1200. 🐑

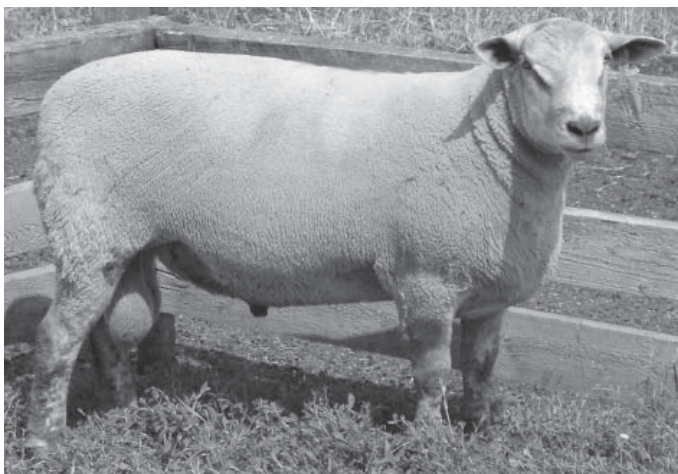
Tableau 1. Gains obtenus en recherche chez différentes races et croisements d'agneaux alimentés avec des rations composées de différentes proportions de fourrages et de concentrés.

Race	Type de fourrage	Qualité du fourrage		Ration	GMQ obtenus (g/j)	Références scientifiques
		% PB	% ADF			
Dorset	Ensilage	—	34,6	Ensilage + concentrés à volonté	264	Vachon et al. 2000
				Ensilage + 600 g/j de concentrés	150	
Agneaux Croisés	Foin mélange fourrage jeune	—	—	83 % de concentrés 17 % de fourrages	403	Dulphy et al. 2000
				79 % de concentrés 21 % de fourrages	324	
				56 % de concentrés 44 % de fourrages	238	
				47 % de concentrés 53 % de fourrages	273	
Romanov x Suffolk	Ensilage dactyle-brome-luzerne	14 - 16	33 - 37	Foin à volonté 360 g/j de concentrés	150 à 195	Huard et al. 1998
Rambouillet x Dorset x Hampshire	Foin de luzerne	19,4	36,1	75 % de concentrés 25 % de fourrages	200	Sun et al. 1994
				25 % de concentrés 75 % de fourrages	100	
Suffolk x Romanov	Mil	15 - 16	30 - 31	100% fourrage	66 à 148 (variable selon la MS de l'ensilage)	Beaulieu et al. 1993
Suffolk, Finnois et croisés Suffolk x Finnois	Brome	15,4	36,3	100% fourrage	82	Seoane et al. 1981



PRÉSENTATION DE LA RACE ARCOTT CANADIEN

Photos : SCÉM



Le Arcott Canadien est une des trois races développées à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa.

Le Arcott Canadien est le résultat d'un programme de croisement incluant l'Île de France et le Suffolk dans le but de produire une nouvelle race avec de bonnes caractéristiques bouchères. Le mouton adulte est de taille moyenne, court et épais. Les agneaux sont des animaux à croissance moyenne, de type boucher pour le marché d'agneau léger ou lourd. Ils produisent une excellente carcasse avec un bon rendement en viande. Les brebis ont de la facilité à agnelier et requièrent relativement peu de soins. Ils s'adaptent bien au pâturage ou aux systèmes de réclusion en gestion intensive. Les mâles font d'excellents béliers terminaux afin d'améliorer les caractéristiques bouchères de beaucoup d'autres races.

Apparence générale:

- Mouton de grande taille
- Corps de bonne longueur et capacité
- Membres postérieurs extrêmement bien musclés
- Poids à la maturité: Béliers 80-100 kg
Brebis 75-95 kg

Tête:

- De longueur et largeur moyenne
- Visage blanc ou pommelé, sans rides ni laine, le nez presque Romain
- Oreilles de longueur moyenne et légèrement retombantes (semi pendantes)
- Sans cornes, fausses cornes acceptables

Cou:

- De longueur moyenne, sans rides, se joint doucement aux épaules

Épaules:

- Parées, bien rondes, se joignent doucement au corps

Poitrine:

- À forte poitrine, large, se joint doucement au corps

Dos, reins et croupe:

- Le dos fort, droit et à niveau, s'étend bien jusqu'à la queue

- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue et bien musclée

Pieds et jambes:

- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset
- Jambes placées carrément, os larges, sans laine, recouvertes de poils blancs ou pommelés
- Paturons courts et forts

Toison:

- Variable

Source : Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

2^{ème} ÉDITION DE LA VENTE DE BÉLIERS SEMRPQ - GENOVIS

La SEMRPQ a tenu, le 26 juillet 2008, la 2^{ème} édition de la vente SEMRPQ – GENOVIS. Lors de cette vente, 23 béliers de race pure évalués à GenOvis ont été vendus. La qualité génétique et de conformation des béliers offerts en vente était excellente. Les producteurs ont payés une moyenne de 618\$ pour les béliers et nous avons eu beaucoup de commentaires positifs sur l'information génétique disponible. Des représentants du CEPOQ étaient présents afin de donner de l'information sur GenOvis et aider les producteurs commerciaux à comprendre et analyser les données génétiques. Le prix le plus haut de 850\$ a été payé pour un bélier Arcott Rideau, propriété d'Agronovie senc.



LES ENREGISTREMENTS DE MOUTONS DE RACE PURE

Un rappel à tous concernant les tatouages et les étiquettes ATQ pour l'enregistrement.

1. Un **nouveau formulaire** de demande d'enregistrement est disponible avec la colonne pour le numéro d'identification permanente. Le formulaire est disponible auprès de la Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux et sur le site Internet de la SEMRPQ;
2. Lors d'une demande d'enregistrement, veuillez indiquer un tatouage seulement si l'animal a un tatouage. L'information contenu sur l'enregistrement doit être la même que dans les oreilles de l'animal.

PROJET NATIONAL DE GÉNOTYPAGE POUR LA TREMBLANTE

Un rappel à tous concernant le projet national de génotypage pour la tremblante.

La date limite pour la participation à l'Étude nationale des génétiques de la tremblante chez les troupeaux de moutons canadiens de race pure (étude nationale de génotypage) est le **16 décembre 2008**. Les procédures sont les mêmes que par le passé. Veuillez consulter le site Internet de Tremblante Canada pour de plus amples informations. www.scrapiecanada.ca

EXPO QUÉBEC 2008

Les jugements ovins ont eu lieu les 13, 14 et 15 août dernier. Il y a eu une très grande participation des éleveurs avec près de 260 têtes dans 7 races différentes.

Gagnants :
Agneau de marché : M. Théo Montminy
Paire de femelles d'une même race : Leicester; Johanne Cameron
Brebis inter-race : Dorset, Marc Charpentier
Bélier inter-race : Oxford, Rémi Gélinas

	Grande championne propriété de	Grand champion propriété de
Border Cheviot	Steven & Susan Mastine	Steven & Susan Mastine
Dorset	Marc Charpentier	Marc Charpentier
Hampshire	François Gélinas	Robert Papineau
Leicester	Johanne Cameron	Johanne Cameron
North Country Cheviot	Réjean Girard	Réjean Girard
Oxford	Robert Mastine	Rémi Gélinas
Suffolk	Ross Clarkson	Rémi Gélinas

EXPOSITION ROYALE DE TORONTO

Les jugements de moutons dans le cadre de l'Exposition Royale de Toronto auront lieu les 12, 13 et 14 novembre 2008.

SITE INTERNET - Pour de plus amples informations sur la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec et ses activités, veuillez consulter notre site Internet au : www.agneaudeauquebec.com/semrp



Johanne Cameron¹, Amélie St-Pierre² et Robie Morel³

¹Johanne Cameron, agr. M.Sc. Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ,

²Amélie St-Pierre, tsa, Responsable de la saisie et du service à la clientèle au programme GenOvis, CEPOQ, ³Robie Morel, Coordonnateur secteur génétique et chargé de projets au CEPOQ



LA RACE ARCOTT CANADIEN, *une race terminale développée ici!*

Nous en sommes déjà à la quatrième édition d'une série d'articles portant sur les principales races de moutons élevées au Québec... dans cette édition, la race Arcott Canadien!

Àu début des années 1970, un large projet de recherche était initié par Agriculture Canada au Centre de recherche sur les aliments et les animaux à Ottawa (Animal Research Institute). Ce projet allait faire naître les 3 races Arcott que nous connaissons aujourd'hui, dont la race Arcott Canadien. Mais comment cette race a-t-elle été créée? Quels étaient les objectifs des chercheurs à l'origine de la création de cette race canadienne? Quels ont été les résultats obtenus à l'époque? Comment les producteurs qui élèvent cette race l'apprécient... mais surtout : où en sommes-nous aujourd'hui avec cette race créée par des chercheurs d'ici? Vous en saurez davantage dans les lignes qui suivent.

La race Arcott Canadien, une race développée pour obtenir un bon potentiel de croissance et surtout une qualité de carcasse recherchée par l'industrie

Dans les années 1970, Agriculture Canada désire introduire de nouvelles technologies pour les producteurs et l'industrie ovine. Pour ce faire, les chercheurs misent sur la génétique quantitative, un meilleur contrôle de la physiologie de la reproduction des ovins, une nutrition répondant adéquatement aux besoins et de nouveaux bâtiments pratiques et fonctionnels. Durant ce large projet de recherche, plusieurs races furent importées du continent européen afin d'être intégrées aux races déjà présentes en Amérique du Nord. Ainsi, l'Île-de-France, le Finnois et la race East Friesian furent ajoutées au cheptel ovin canadien déjà existant. L'objectif de l'importation

de ces races était de développer de nouvelles lignées synthétiques composées de plusieurs races possédant toutes des caractéristiques bénéfiques aux besoins et demandes de l'industrie. Comme on le sait, le fruit de ces travaux permit de faire naître les races Arcott Rideau et Outaouais (deux races maternelles et prolifiques) ainsi que la race Arcott Canadien (CD), une race terminale.

Lors des premiers travaux de développement de la race CD, les chercheurs souhaitaient intégrer la génétique de la race Texel, une race terminale très musculeuse et viandée. Néanmoins, les règles sanitaires de l'époque ne permettent pas d'importer celle-ci de son pays d'origine. Les chercheurs durent donc miser sur d'autres génotypes. C'est ainsi que la race Ile-de-France fut ciblée. Caractérisée par sa vitesse de croissance, sa forte musculature, de même que sa saison de reproduction légèrement prolongée, cette race européenne démontrait toutes les caractéristiques recherchées pour être intégrée aux croisements avec les races locales... et ainsi débutèrent les premiers croisements pour créer la race CD! Le fruit de ces années de travail : la race était composée de 37% de Suffolk, 28% d'Ile-de-France, 14% de Border Leicester et d'un faible pourcentage d'autres races. Le **tableau 1** présente les performances mesurées pour la race CD durant l'étude réalisée par Agriculture Canada à l'époque.

À l'époque, l'objectif était d'utiliser cette race terminale en croisement avec des brebis hybrides Rideau*Outaouais ou

Tableau 1. Performances mesurées par Agriculture Canada lors du développement de la race Arcott Canadien

Données mesurées	
Poids vif en (kg)	
À la naissance	4,0 kg
À 21 jours	10,0 kg
À 91 jours	30,8 kg
À 118 jours	37,0 kg
Pds du mâle à l'âge adulte	75 – 95 kg
Pds de la femelle à l'âge adulte	80 – 100 kg
Maturité sexuelle	230 jours
Poids à la maturité sexuelle	49 kg
Prolificité (agneaux nés/agnelage)	
Agnelle	1,3
Brebis	1,9
Répartition de la prolificité	
Simple	36%
Jumeaux	50%
Triplets	10%
Quadruplets	1%
Quintuplets et +	< 1 %
Mortalité moyenne des agneaux	17%
Mesures moyennes d'œil de longe ¹	13,4 cm ²
Mesures moyennes de gras dorsal ¹	6,6 mm
Qualité de la laine	Moyenne

(Références : Shrestha et Heaney, 2003).

¹Agneaux abattus entre 117 – 120 jours

Outaouais*Rideau. Bien que cet objectif ne semble pas être observable dans l'industrie ovine, la race CD demeure de nos jours une race populaire en croisement terminal et ce, pour toutes les races ou croisements maternels productifs que l'on retrouve dans les entreprises commerciales. Aujourd'hui, la race CD

est la seconde race terminale la plus élevée au programme GenOvis.

ET LES PERFORMANCES MOYENNES DE LA RACE ? ... SUR GENOVIS

Le tableau 2 présente les performances obtenues par les brebis de race CD entre 2003 et 2007. Bien que le programme GenOvis existe depuis 2000 et que des producteurs effectuaient déjà de l'évaluation génétique à cette époque, il nous est impossible de publier ces données puisqu'un minimum de trois éleveurs est requis pour la publication des performances par race et ce nombre n'était pas rencontré avant 2003.

Tableau 2. Performances de la race Arcott Canadien au programme d'évaluation génétique GenOvis entre 2003 et 2006.

Année	Moyenne d'agneaux nés/agnelage	Moyenne d'agneaux sevrés/agnelage	Moyenne Poids ajusté à 50 jours (kg)	Moyenne poids ajusté à 100 jours (kg)	G.M.Q. (kg/jour)
2003	1,67	1,49	22,9	37,0	0,282
2004	1,78	1,51	21,8	34,3	0,250
2005	1,72	1,52	20,6	34,0	0,268
2006	1,70	1,52	23,2	34,3	0,222
2007	1,80	1,55	24,1	35,5	0,228

Du point de vue des données zootechniques, la race CD est la plus prolifique des principales races terminales évaluées au programme GenOvis. Contrairement aux races Suffolk et Hampshire où la prolificité moyenne se situe aux environs de 1,5 agneaux nés/agnelage, la race CD a atteint en 2007 une moyenne de 1,8 agneaux nés/agnelage.

Mais revenons à l'essentiel! Ce qui est primordial à examiner chez les races terminales, ce sont les performances de croissance! Notons que le poids au sevrage est excellent et qu'il est relativement similaire à celui observé chez les autres races terminales. Par contre, il faut noter que le poids ajusté à 100 jours ainsi que le gain moyen quotidien entre les pesées de 50 et 100 jours sont en deçà de ce qui est généralement visé chez les races terminales. Afin d'expliquer cette contradiction, il est

important de préciser que la majorité des agneaux évalués au programme proviennent d'entreprises où la régie alimentaire post sevrage est basée sur une ration à forte teneur en fourrage. Ainsi, bien que des ajustements soient effectués pour le poids à 100 jours, les environnements relativement similaires (régie alimentaire fourragère) retrouvés dans les différents élevages font que les poids ajustés à 100 jours correspondent sensiblement à ce qui est observé dans la réalité. Il est évident que des rations plus riches en concentrés

favoriseraient une croissance plus rapide, mais aussi plus coûteuse. Il s'agit ainsi d'un choix qui revient à l'éleveur. Néanmoins, il faut noter que le poids ajusté à la pesée de 100 jours correspond sensiblement aux poids observés au cours du développement de la race CD dans les années 1970 – 1980 (voir tableau 1). Les performances des CD d'aujourd'hui reflètent ainsi celles du passé. Élément à soulever ... il y a toujours place à amélioration! Les éleveurs devront ainsi poursuivre une sélection axée sur la croissance (ISC et IST) et ce, peu importe la régie alimentaire appliquée dans les entreprises.

LA FERME GERMANIE ...

Historique. La ferme Germanie est située à Princeville, au Centre-du-Québec. Cette ferme, c'est l'histoire d'un couple, Mireille Lemelin et Michel Thibodeau et de leurs



trois enfants Philippe, Marie-Michèle et Caroline. En 1998, après 12 ans de travail en production laitière, les producteurs décident de faire le virage dans le monde ovin. Pourquoi ce changement? « *Tout simplement parce qu'on avait besoin d'un projet commun bien à nous, qui n'était pas la continuité de celui de quelqu'un d'autre et qui correspondait mieux au type de vie qu'on souhaitait* ». Les producteurs démarrent rapidement leur élevage. Dès 2000, suite à l'achat du troupeau CD de la Ferme Romance, le cheptel atteint 900 femelles, soit le nombre de brebis que compte actuellement l'entreprise. Aujourd'hui, le cheptel est composé de 350 femelles de race pure CD, de 400 femelles F1 (CD*Romanov) et de 150 brebis F2. Le troupeau compte également une dizaine de béliers Romanov (utilisés pour produire des femelles hybrides en croisement sur les femelles CD) et une trentaine de bélier CD. Bien que l'objectif initial des producteurs était de produire uniquement de l'agneau lourd à partir de femelles hybrides, la difficulté d'obtenir un approvisionnement régulier et garanti en femelles hybrides pour le remplacement de leur large cheptel les poussa vers la race pure. « *Nous pensons encore qu'un troupeau de la dimension du nôtre devrait être plus spécialisé dans une production commerciale à partir de femelles hybrides seulement, mais nous arrivons difficilement à nous convaincre de se départir de notre race pure qui assure un renouvellement régulier de femelles* ».



Du côté de la production, le troupeau de la Ferme Germanie est régi sous photopériode avec un programme AAC type CC4. La ferme produit de l'agneau régulièrement avec 6 groupes de 150 femelles qui mettent bas à tous les 40 jours. « Ce programme nous donne l'avantage d'avoir, en tout temps de l'année, des agneaux lourds, des agnelles de reproduction et des béliers terminaux pour la vente ». En ce sens, notons que la vente des reproducteurs compte pour environ ¼ des revenus ovins qui sont dominés principalement par la vente d'agneaux lourds.

La sélection des reproducteurs et les services utilisés au CEPOQ

À la Ferme Germanie, la sélection des reproducteurs s'effectue sur plusieurs points, notamment avec l'utilisation des indices génétiques produits par le programme GenOvis. Les producteurs utilisent l'indice terminal (IST) pour aiguiller leur sélection. Cet indice, qui est produit à partir des données de croissance de l'animal, ainsi que des données recueillies lors de la mesure de l'œil de longe et du gras dorsal, permet de sélectionner des animaux qui font beaucoup de gain et qui déposent plus de muscle et moins de gras, un objectif à suivre pour répondre aux besoins des consommateurs! « Chez nous, les béliers élevés pour la vente doivent d'abord être bien conformés et sans défaut grave et ensuite présenter des indices positifs pour la croissance (ISC). La sélection des béliers que l'on garde pour notre élevage doit se faire en tenant compte de la conformation, des qualités maternelles de leur lignée et des indices de croissance et terminal. Ces béliers « élites » nous servent à produire tous les autres béliers, alors ils doivent vraiment être supérieurs! »

Pourquoi cette race? Les producteurs ont choisi la race CD pour plusieurs raisons dont la première étant pour sa capacité à produire des carcasses de qualité, bien viandée. Autres raisons? Les éleveurs apprécient particulièrement son tempéra-

ment et sa robustesse. « Ces brebis ont un tempérament fonceur, elles ont beaucoup d'appétit et se manipulent bien, malgré leur force et leur grosseur. En croisement avec le Romanov, elles procurent une femelle hybride puissante et prolifique. » Bien que la définition d'une femelle hybride prolifique soit

le croisement entre une race maternelle et une race prolifique, les producteurs considèrent que le croisement de la Romanov avec leur race terminale produit une femelle d'élevage très performante qui les satisfait pleinement. Ainsi, à la ferme Germanie, les femelles qui ont un faible indice croissance sont croisées avec des Romanov pour produire des femelles hybrides, alors que les femelles élites du troupeau sont utilisées pour engendrer d'autres sujets élites.

Les défis de la race et de leur élevage? Les producteurs croient que plusieurs défis s'annoncent dans les années à venir. « D'abord il faudra fixer les standards pour produire des sujets aussi uniformes que possible, peut-être en créant un regroupement des éleveurs CD afin de donner des orientations communes de développement de la race. Nous sommes aussi conscients qu'il faudrait répandre un peu plus la race au Québec, mais notre régie (purs sangs et hybrides) fait en sorte que nous avons très peu de femelles de race pure à vendre, ce qui hypothèque le nombre de sujets de cette race. Malgré cela, nous devons maintenir une offre de béliers terminaux assez importante et de qualité pour satisfaire à



la demande qui ira certainement en croissant avec la prise de conscience qu'amène la classification et la mise en marché ordonnée. Pour terminer, selon les producteurs: « l'essentiel est que nous aimons travailler avec cette race et qu'elle contribue à bien nous faire vivre et impose ainsi le respect qui lui est dû. »

EN CONCLUSION ...

En souhaitant que cet article vous ait de nouveau aiguillé sur l'importance qu'accordent les éleveurs de race pure terminale à l'utilisation des indices génétiques et au temps qu'ils prennent pour produire des béliers performants pour vos élevages. N'oubliez pas que choisir des béliers de race pure terminale et surtout évalués est gage de succès pour atteindre la qualité d'agneau que recherche l'industrie!

« Pour obtenir la liste des producteurs Ontariens effectuant de l'amélioration génétique, consultez le site : www.omafra.gov.on.ca (section agriculture/élevage/mouton/ génétique et reproduction).

Dans la prochaine édition: de retour aux races maternelles... on discute de la race Polypay! 🐑

Liste des éleveurs Arcott Canadien participants à GenOvis.

Nom de ferme	Localité	Téléphone
* Bergerie Carolou	Mont-Joli, Qc	418-775-7719
* Ferme Germanie inc.	Princeville, Qc	819-364-2940
* Medicine Ridge Farm	Bentley, Alberta	403-748-2624
Napkin Farm	Sherwood Park, Alberta	780-922-3042
* Windy Hill Farm	Ayer's Cliff, Qc	819-838-5538
* Éleveurs dont les agneaux sont évalués sur l'épaisseur de l'œil de longe et de gras dorsal		

Bâtons, puces savantes et cie : de nombreux outils pour vous aider !



Cet automne, l'opération de mise à jour des dossiers de traçabilité pour tous les producteurs ovins assurés au programme ASRA est l'occasion idéale pour procéder à un bon ménage dans son dossier chez ATQ et... de voir à le maintenir à jour! Dans le cadre de cette opération d'inventaire de votre troupeau, vous devez vous assurer de transmettre toutes les informations requises pour **chacun** de vos animaux (i.e. le **numéro complet** de l'identifiant, le sexe, la date de naissance et le site de production).

Afin de vous aider dans cette tâche, plusieurs outils sont disponibles, qui peuvent être utilisés seuls ou en combinaison : lecteur de boucles électroniques, puces de condition et logiciels.

Bâton de lecture de boucles électroniques

Ce type d'appareil vous permet de procéder à la lecture des identifiants de tous vos animaux, pour ensuite les télécharger directement à votre ordinateur. On élimine le recours au papier et on diminue grandement le risque d'erreur de transcription.

Dans le cadre du «bilan ovin», ATQ vous propose diverses options :

- **emprunter pour quelques jours un lecteur de puces gratuitement** dans les centres de services de la Financière, où on vous donnera aussi de l'aide pour vider le lecteur et procéder à votre bilan – on contacte directement la FADQ au 1 800 749 3646;
- **emprunter un lecteur de boucles pour un mois** via ATQ en payant des frais de \$30, qui couvrent le transport et la manutention;
- **acheter un lecteur** (contacter ATQ pour plus d'information).

Les puces savantes...

Pour faciliter vos déclarations de naissance et de pose d'identifiants, de façon à avoir toutes les informations utiles en une seule et même étape, des puces de condition peuvent aussi être utilisées. Ces fameuses «puces savantes», vous permettent de procéder à la lecture automatique du sexe (puce mâle et puce femelle) et de la date de naissance. Dans ce cas, nous re-

trouvons une puce pour le 1^{er} de chaque mois de l'année, une puce pour le 15 du mois et 4 puces qui peuvent être définies à des dates spécifiques.

Un ensemble de puces de condition et un guide d'utilisation accompagnent les lecteurs lors de prêts effectués chez ATQ et à la FADQ. Cet automne, lors d'un achat de lecteur, un ensemble de puces de condition est également envoyé gratuitement aux producteurs ovins. **Si vous détenez déjà un lecteur et désirez recevoir un ensemble de puces gratuitement, vous pouvez contacter le service à la clientèle d'ATQ.**

FormClic et Provin

Après le bâton et les puces, il ne vous manque que le logiciel FormClic qui vous permettra de procéder en un rien de temps à vos déclarations de traçabilité! FormClic Ovin, qui vous permet d'éliminer la paperasse, est disponible gratuitement :

- en le téléchargeant du site internet d'ATQ – www.agri-tracabilite.qc.ca ;
- à partir d'un CD que vous pouvez recevoir en téléphonant chez ATQ ou en cochant la case prévue à cet effet sur votre bon de commande de boucles;
- à l'achat d'un lecteur.

Une fois tous les animaux lus, votre bâton de lecture est vidé dans le logiciel installé

sur votre ordinateur. **Attention ! si vous avez utilisé des puces de « Date 1 ou 2 ou 3 ou 4 », il est important de les définir correctement dans votre logiciel avant de vider le lecteur.** Une fois le contenu du lecteur transféré dans le logiciel, il suffit de générer la déclaration à ATQ et un courriel sera envoyé. Votre dossier sera mis à jour automatiquement!

Pour la mise à jour de votre dossier chez ATQ, il existe aussi le logiciel de régie de troupeau PROVIN qui peut envoyer automatiquement vos déclarations de traçabilité chez ATQ. PROVIN peut être combiné à un logiciel fonctionnant sur ordinateur de poche PROVIN-Mobile, qui utilise un lecteur de puces électroniques afin de saisir les numéros des identifiants des animaux. Pour plus de renseignements au sujet de cet outil, vous devez communiquer avec la FPAMQ au 450-679-0530 poste 8398.

Bonne traçabilité!



Service à la clientèle ATQ :
1-866-270-4319
Lundi au vendredi - 7 h 30 à 16 h 30



La Ferme Manasan



Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance
depuis 1963



Race terminale Hampshire

- Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- Augmentez le taux de croissance
- Visez l'optimum en classification
- Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier
LOMANCO HAMPSHIRE!

150, Chemin Laberge, Danville, Q.C., J0A 1A0

Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge

Tél. : 819-839-3350

Cell. : 819-620-2569

Télec. : 819-839-1202

Courriel : amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

Index des annonceurs :

Agronovie Senc	04
Bergerie de l'Estrie	33
Bergerie Ovigène	33
Club Arcott Rideau	19
Coop Fédérée	08
Ferme Amki enr.....	33
Ferme Manasan	32
Ferme Lénique Inc.	33
Ferme Rido	06
Gallagher	06
La Cloche des Alpes	10
Les Viandes Forget Ltée.....	33
Matélevage	32
Mouton d'Or	36
Sébastien Zalac, tondeur.....	33
Annonces classées	33



Consulter notre catalogue au : WWW.MATELEVAGE.COM

ABREUVOIR CHAUFFANT



Plus *économique* et
sécuritaire sur le marché

Ne rouille pas !

Solide et facile
d'installation

Garantie de 8 ans

Durabilité 25 ans et plus

Informez-vous !



MATÉRIEL DE TONTE

Informez-vous au sujet des nouvelles lames !



Nombreux modèles de
tondeuses

Affûtage de lame
garantie

Nous contacter pour connaître votre revendeur local

1-866-888-5258



Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna
Suivi GenOvis

*Agnelles et béliers avec
ISM supérieur disponibles*

Bienvenue!



Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque
9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0
Tél.: 418 498-3254 Courriel : leniquecs@microbranche.com



Bergerie Ovigène

Romanov

Prolifique - Maternelle - Dessaisonnée

- Sujets reproducteurs
- Troupeau fermé - GenOvis
- Statut Argent - Maedi - visna
- Béliers génotypés

RENÉ GAGNÉ

532, route Sainte-Thérèse Ouest
Sainte-Hénédiène (Québec) G0S 2R0

Tél./ Téléc.: 418 935-3701
Courriel: ovigene@globetrotter.net

Tonte de moutons 10 ans d'expérience



Sebastien Zalac
819-460-2341
450-539-1669

Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec, G2A 0A7
Tél. : (418) 842-2637
Téléc. : (418) 842-0423
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or
Suivi GenOvis

Arcott Rideau

Sujets purs-sangs
Hybrides Dorset/Rideau

Reproducteur disponible
en tout temps

Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés



Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Téléc. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca



Abattage et transformation

LES VIANDES FORGET LTÉE

JACQUES FORGET
Président

Tél. : 450 477-1002
Cell. : 541 949-9908
Fax : 450 477-6841
Sans frais : 1 800 268-1002
Courriel : jacques.forget@qc.aira.com

2215, CHEMIN COMTOIS, TERREBONE QC J6X 4H4

Annonces classées

OFFRES DE SERVICE

Tondeur de moutons,
(technicien ovin)
20 ans expérience.
Toutes régions.
Tél.: 418 479 5609.
Bertrand_testet@hotmail.
com

ANIMAUX

Pour annoncer dans la prochaine parution (hiver 2009) : Faire parvenir votre texte et votre chèque, à l'ordre de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) **avant le 5 décembre** prochain à :

FPAMQ, A/S Marion Dallaire,
Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 545,
Longueuil, Québec J4H 4E7

Pour plus d'informaiton :
Marion Dallaire, 450 679-0540, poste 8332, mdallaire@upa.qc.ca

MACHINERIE

BÂTIMENTS

Tarifs : 0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou tarif jusqu'à 20 mots)
Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot
Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot
(noter : les taxes sont incluses)

Écrire en lettre majuscule, de façon lisible. La FPAMQ n'est pas responsable des erreurs de transcription.



Marion Dallaire,
AGENTE DE COMMUNICATION, FPAMQ

LA SAUCISSE NOUVELLE-FRANCE, UNE TRADITION QUI PERDURE

En août dernier, les attentes étaient grandes pour la 12^e édition des Fêtes de la Nouvelle-France à Québec qui soulignait le 400^e anniversaire de la ville. Cette fête, qui est «une invitation à renouer avec l'histoire du régime français des XVII^e et XVIII^e siècles» recrée l'ambiance de l'époque. Pendant l'événement, toutes sortes d'activités sont proposées aux visiteurs ; du tournoi aux visites guidées en passant par le marché public. Que diriez-vous de déguster de délicieuses saucisses d'agneau en compagnie de Samuel de Champlain...

En effet, le syndicat des Producteurs d'agneaux et de moutons de la Région de Québec – Beauce, participe activement aux fêtes afin de faire connaître les qualités gustatives de l'agneau du Québec. À chaque année, des membres sont présents afin de faire déguster la délicieuse saucisse Nouvelle-France dans un kiosque du Marché public UPA. L'objectif est de faire connaître l'agneau du Québec et de défaire les préjugés parfois véhiculés face à cette viande. On profite également de l'occasion pour faire la promotion des qualités gustatives et nutritives de l'agneau.

La saucisse Nouvelle-France


La saucisse Nouvelle-France est le résultat de la volonté de plusieurs producteurs à vouloir faire la promotion de leur produit. Tout a commencé au début des années 1990, les membres du Syndicat de la région de Québec cherchaient à faire connaître et apprécier l'agneau par des dégustations lors d'événements divers. Monsieur Garry Jack était président de la région à ce moment et de grands efforts étaient

déployés pour faire de la promotion.

Plusieurs produits ont été servis lors de différents événements tels des rôtis, sandwiches, ou autres. Mais toutes ces dégustations demandaient soit trop de manipulation ou bien se conservaient mal, entraînant plusieurs pertes.

C'est donc après plusieurs essais avec différents produits que lors d'une édition d'Expo Québec, monsieur Jack a rencontré, par hasard, un chef cuisinier qui fabriquait des saucisses de grand gi-

bier sans boyau. L'idée ravit les membres du Syndicat qui décidèrent d'approcher une école de boucherie afin de concocter une recette à l'agneau. La saucisse pourrait ainsi devenir un outil promotionnel en région, en plus de s'avérer être une méthode facile de dégustation en étant servi sur bâton. Par ailleurs, un des avantages du produit est qu'il se conserve congelé et que s'il en reste ce n'est pas perdu. Les producteurs membres du Syndicat peuvent ensuite en vendre directement à la ferme.




Syndicat des Producteurs
d'agneaux et de moutons
Région de Québec - Beauce

*Pour le plaisir de vos papilles...
Mettez le Québec dans votre assiette!*

Parce que les producteurs d'agneaux et moutons dorlotent leurs agneaux, les consommateurs peuvent s'offrir une viande rouge des plus goûteuses. Depuis quelques années, les producteurs ont amélioré les techniques de production permettant ainsi aux consommateurs de retrouver, tout au long de l'année, le délicieux agneau lourd du Québec. Avec l'agneau du Québec, vivez une expérience des plus savoureuses.

*«Fiers de nourrir
notre monde!»*



Comme une bonne idée n'arrive jamais seule, un événement majeur a vu le jour cette année là : Les Médiévales. Le Syndicat a alors profité de l'occasion pour faire connaître sa saucisse d'agneau. Ce fut un franc succès. La participation à cette activité fut reprise les années suivantes. Plus tard, l'événement devint les Fêtes de la Nouvelle-France. C'est finalement lors de la 1^{re} édition des Fêtes de la Nouvelle-France que l'on connaît dans leurs formes actuelles, que la



saucisse d'agneau de la région de Québec fut nommée : Nouvelle-France.

400 ans

Cette année, les Fêtes coïncidaient avec les 400 ans de la fondation de la ville de Québec, beaucoup de visiteurs se sont rendu sur les lieux des Fêtes malgré la pluie. En plus des dégustations, un feuillet de recettes avec des produits d'ici, dont une d'agneau, a été remis. De grands efforts sont déployés chaque année de la part des membres du Syndicat pour cette participation. En effet, il faut compter une trentaine de personnes et au moins 350 heures de présence pour assurer l'animation pendant les cinq jours de l'événement. En plus d'ajouter les heures indispensables à la préparation.

Le but premier de cette dégustation est de promouvoir l'agneau du Québec dans son ensemble et



le Syndicat a réussi à convaincre beaucoup de gens de la saveur agréable de la viande d'agneau. Les saucisses sont également offertes au congrès de l'UPA et en dégustation lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Notons que les agneaux qui entrent dans la fabrication de la saucisse viennent de partout au Québec. Environ 700 kg de viande est utilisée pour faire les saucisses chaque année. *Une initiative qui dure et qui, espérons-le, sera encore là pour plusieurs années !* 🐏

LE MOUTON EN NOUVELLE-FRANCE

Il faut remonter jusqu'en 1664 pour retracer l'introduction des premiers moutons en Nouvelle-France. Lors du recensement de 1667 de Jean Talon, on comptait 85 moutons. Étant donné que les moutons font partie intégrante de l'agriculture, ils se sont vite multipliés. En effet, à cette époque, le mouton répond à plusieurs besoins primaires ; il fournit la laine, la viande et le lait. Également, de par sa nature grégaire, il s'adapte bien aux terres qui ne sont pas encore défrichées contrairement à d'autres animaux d'élevage.

Le cheptel ovin canadien évolue rapidement dans les 30 premières années du 20^e siècle avec un sommet de 3,6 millions d'ovins en 1931. Par la suite, le cheptel diminue ; le niveau le plus bas arrive en 1977 avec 560 000 moutons. Aujourd'hui, on compte environ 1,1 millions d'ovins au Canada dont 486 000 au Québec.

Les données historique viennent de Statistique Canada et de the canadian encyclopedia

Domaine du Mouton D'Or Inc.



Hybrides F1 Dorset/Romanov

service d'écurage
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs

Pour informations:
1-866-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com



AVIS DE CONVOCATION

Assemblées générales annuelles 2008

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
et du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

À tous les producteurs et productrices d'ovins du Québec ainsi qu'aux membres des syndicats régionaux affiliés

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente convoqués aux assemblées générales annuelles du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, lesquelles se tiendront à la date et au lieu suivants:

Date : **23 octobre** à compter de 14 h (inscription à 13 h)
24 octobre à compter de 9 h

Lieu : Hôtel Universel Best Western,
915, rue Hains, Drummondville

Le projet d'**ordre du jour** de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint comportera notamment les points suivants :

- ◇ Modifications au Règlement sur la division en groupes des producteurs d'ovins
- ◇ Modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds
- ◇ Hausse du prélevé au Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec
- ◇ Bilan des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds
- ◇ Présentation de scénarios visant l'organisation du transport des agneaux lourds
- ◇ Orientations sur la sécurité du revenu et les modifications au programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles
- ◇ Étude des résolutions

Comptant sur votre présence et votre participation, veuillez recevoir,
Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Marie-Ève Tremblay,
directrice générale par intérim de la FPAMQ